



Conseil Economique
et Social

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1992/22
7 février 1992

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-huitième session
Point 11 de l'ordre du jour

ACTION VISANT A ENCOURAGER ET DEVELOPPER DAVANTAGE LE RESPECT
DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES ET, NOTAMMENT,
QUESTION DU PROGRAMME ET DES METHODES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

Développement des activités d'information dans le domaine
des droits de l'homme, y compris la Campagne mondiale
d'information sur les droits de l'homme

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1 - 4	1
I. CENTRE POUR LES DROITS DE L'HOMME	5 - 23	2
A. Documentation	5 - 19	2
B. Stages de formation, séminaires et ateliers	20	7
C. Coopération pour l'organisation d'autres cours de formation, d'ateliers et d'autres activités	21	10
D. Bourses de perfectionnement et stages	22 - 23	10

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
II. DEPARTEMENT DE L'INFORMATION	24 - 87	10
A. Activités dans le domaine des droits de l'homme en 1990-1991	27 - 53	11
B. Activités des centres et des services d'information	54 - 84	16
C. Budget prévu pour les activités futures ...	85 - 87	14
III. COORDINATION ET COOPERATION AU SEIN DES NATIONS UNIES ET EN DEHORS	88 - 121	25
A. Organismes des Nations Unies	90 - 99	26
B. Organismes extérieurs aux Nations Unies ...	100 - 121	29
IV. COMMEMORATIONS DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME	122 - 124	33
A. Commémorations officielles	122	33
B. Expositions et autres activités	123 - 124	33
V. CENTRES DE COORDINATION NATIONAUX	125	33
VI. BUDGET	126 - 127	34
VII. EVALUATION DE LA CAMPAGNE MONDIALE D'INFORMATION SUR LES DROITS DE L'HOMME	128 - 136	34

Annexes

I. Liste d'activités d'autres organes que le Centre a coparrainées, à l'organisation desquelles il a coopéré ou auxquelles il a participé	37
II. Collections de référence de base sur les droits de l'homme des centres d'information des Nations Unies	43
III. Liste des centres de coordination	44

Introduction

1. Dans sa résolution 1991/24 du 5 mars 1991, intitulée "Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, y compris la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme", la Commission des droits de l'homme, réaffirmant que les activités destinées à améliorer les connaissances du public en matière de droits de l'homme constituent un élément essentiel à la réalisation des buts de l'Organisation des Nations Unies énoncés au paragraphe 3 de l'article premier de la Charte des Nations Unies et que des programmes d'enseignement, d'éducation et d'information conçus avec soin sont indispensables pour instaurer un respect durable des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et convaincue qu'une campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme complète utilement les activités de l'Organisation des Nations Unies visant à renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde, a prié le Secrétaire général de lui présenter, lors de sa quarante-huitième session, un rapport sur les activités d'information en insistant en particulier sur les activités de la Campagne mondiale, y compris le détail des dépenses engagées en 1991 et le budget prévu pour les activités futures, ainsi qu'une nouvelle évaluation de l'impact des activités entreprises dans le cadre de la Campagne mondiale par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Le présent rapport a été établi pour donner suite à cette demande.

2. On se rappellera que, par sa résolution 43/128 du 8 décembre 1988, l'Assemblée générale avait décidé de lancer la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme. Le lancement de cette campagne était le couronnement d'une série d'activités engagées de par le monde par l'Organisation des Nations Unies, les gouvernements et les organisations non gouvernementales, afin de célébrer le quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

3. La Campagne mondiale a pour objectif premier de faire mieux connaître et mieux comprendre au public les droits de l'homme et les libertés fondamentales et de l'informer des mécanismes internationaux mis en place et des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme. Il s'agit de forger une culture universelle des droits de l'homme, une culture qui reconnaisse sans équivoque que les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont inhérents à la personne humaine, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

4. Conformément à ces objectifs, l'Organisation des Nations Unies s'attache à développer son programme d'information et d'éducation, car une information qui vise la prise de conscience et la connaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales est indispensable à l'application universelle des normes déjà établies dans le domaine des droits de l'homme. Il va de soi que nul ne peut exercer ses droits s'il ne les connaît pas. Les cinq grands domaines d'activité de la Campagne mondiale sont : l'établissement et la diffusion de documents d'information et de référence, des ateliers, séminaires et stages de formation, des bourses et stages de perfectionnement, des manifestations spéciales concernant les droits de l'homme et des activités de promotion.

I. CENTRE POUR LES DROITS DE L'HOMME

A. Documentation

1. Documents d'information

5. Au paragraphe 9 de la résolution 1991/24, la Commission priait le Département de l'information d'accroître le tirage des documents d'information et de référence produits par l'Organisation des Nations Unies, en particulier de la série des fiches d'information, en vue d'une distribution dans le monde entier. C'est ainsi que le Centre pour les droits de l'homme a continué de publier ses documents d'information, qui sont distribués aux institutions nationales et régionales qui s'occupent des droits de l'homme, aux institutions universitaires et de recherche, aux médias, aux organisations non gouvernementales et aux particuliers intéressés.

6. Les fiches d'information sont traduites dans les six langues officielles de l'ONU et distribuées gratuitement dans le monde entier. La demande allant croissant, plusieurs fiches d'information ont été rééditées. Les numéros 12 à 16 ont paru en 1991. Au moment de l'établissement du présent rapport, les fiches d'information ci-après étaient disponibles dans les six langues officielles de l'ONU :

<u>Fiche No 1</u>	<u>Mécanisme des droits de l'homme</u>
<u>Fiche No 2</u>	<u>Charte internationale des droits de l'homme</u>
<u>Fiche No 3</u>	<u>Services consultatifs et d'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme</u>
<u>Fiche No 4</u>	<u>Mécanismes de lutte contre la torture</u>
<u>Fiche No 5</u>	<u>Programme d'action pour la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale</u>
<u>Fiche No 6</u>	<u>Disparitions forcées ou involontaires</u>
<u>Fiche No 7</u>	<u>Procédures d'examen des communications</u>
<u>Fiche No 8</u>	<u>Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme</u>
<u>Fiche No 9</u>	<u>Les droits des peuples autochtones</u>
<u>Fiche No 10</u>	<u>Les droits de l'enfant</u>
<u>Fiche No 11</u>	<u>Exécutions sommaires ou arbitraires</u>
<u>Fiche No 12</u>	<u>Comité pour l'élimination de la discrimination raciale</u>
<u>Fiche No 13</u>	<u>Droit international humanitaire et droits de l'homme</u>
<u>Fiche No 14</u>	<u>Formes contemporaines d'esclavage</u>

Fiche No 15 Droits civils et politiques : le Comité des droits de l'homme

Fiche No 16 Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (anglais seulement)

7. Les fiches ci-après seront publiées prochainement :

Fiche No 17 Le Comité contre la torture

Fiche No 18 Les droits des minorités

D'autres fiches sont en préparation sur les travailleurs migrants, les droits de l'homme et l'administration de la justice, les droits de l'homme et la police, les réfugiés et les droits de l'homme et les institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme.

8. Après la publication d'un numéro spécial consacré au quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du numéro consacré à l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, trois nouveaux volumes du Bulletin des droits de l'homme sont en cours de publication : l'un porte sur les procédures spéciales et le rôle des organisations non gouvernementales, un autre sur le droit humanitaire et le droit des réfugiés, le troisième sur les droits de l'enfant.

9. Depuis la publication de la note présentée par le Secrétaire général à la Commission à sa quarante-septième session (E/CN.4/1991/22), cinq nouvelles publications spéciales ont paru, et diverses publications existantes sont maintenant disponibles dans d'autres langues officielles. La série de publications spéciales comprend désormais les 13 publications ci-après :

- i) Séminaire européen sur la Déclaration universelle des droits de l'homme : passé - présent - futur; actes; Milan (Italie), 7-9 septembre 1988 (anglais);
- ii) L'administration de la justice et les droits de l'homme; rapport d'un stage de formation organisé à l'intention des pays d'Europe orientale par l'ONU à Moscou, 21-25 novembre 1988 (anglais, français);
- iii) L'enseignement des droits de l'homme; rapport d'un séminaire international, Genève, 5-9 décembre 1988 (anglais, français);
- iv) Les effets du racisme et de la discrimination raciale sur les relations sociales et économiques entre populations autochtones et Etats; rapport d'un séminaire, Genève, 16-20 janvier 1989 (anglais, français);
- v) Application par le Comité des droits de l'homme des décisions prises en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (anglais);
- vi) La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (anglais, français);

- vii) Rapport d'une consultation internationale sur le SIDA et les droits de l'homme, Genève, 26-28 juillet 1989 (anglais, espagnol, français);
- viii) Cours de formation des Nations Unies sur les normes internationales dans le domaine des droits de l'homme; résumé de la réunion tenue à Moscou du 27 novembre au 1er décembre 1989 (anglais, français);
- ix) Deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale; compilation des législations nationales sur le racisme et la discrimination raciale (anglais);
- x) La mise en oeuvre du droit au développement; consultation globale sur le droit au développement en tant que droit de l'homme, Genève, 8-12 janvier 1990 (anglais);
- xi) Facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels qui contribuent au racisme, à la discrimination raciale et à l'apartheid; rapport d'un séminaire, Genève, 10-14 décembre 1990
- xii) Manuel pour l'établissement des rapports sur les droits de l'homme, rédigé conjointement par le Centre pour les droits de l'homme et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (paru en anglais et en cours d'impression dans les autres langues officielles).
- xiii) Les 20 premières années - Rapport d'activité du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (anglais)

10. Les rapports de l'Atelier africain sur les normes internationales des droits de l'homme et l'administration de la justice (Le Caire, juillet 1991), l'Atelier sur la mise en oeuvre des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et l'obligation de présenter des rapports (Moscou, août 1991) et le stage de formation sur le traitement et la technologie de l'information dans le domaine des droits de l'homme (Genève, octobre-novembre 1991), sont sous presse. Une publication en préparation regroupera les communications des experts qui ont participé à un séminaire sur les normes internationales des droits de l'homme et le droit constitutionnel à l'intention de spécialistes sud-africains, qui s'est tenu à Genève du 17 au 20 juin 1991; un commentaire de la Convention relative aux droits de l'enfant est également en préparation.

11. Les actes de la Conférence sur les droits de l'homme et l'élaboration de dispositions constitutionnelles législatives en Bulgarie, qui s'est tenue à Sofia du 21 au 23 janvier 1991, ont été publiés par l'International Human Rights Law Group. La Conférence était organisée sous les auspices conjoints de la Grande Assemblée nationale bulgare, de l'International Human Rights Law Group et du Centre pour les droits de l'homme.

12. La Circulaire d'information sur les droits de l'homme, qui a commencé à être publiée en 1988, paraît tous les trimestres en anglais et en français. Quatre numéros ont été publiés en 1991. La circulaire comprend des articles sur l'activité des organes des Nations Unies qui s'occupent des droits de l'homme et du Centre pour les droits de l'homme, des entretiens avec des experts des droits de l'homme, des informations sur les stages de formation,

séminaires, ateliers et autres rencontres organisées par l'ONU; des renseignements sur les activités des organisations non gouvernementales qui s'occupent des droits de l'homme et des analyses d'ouvrages.

13. La brochure ABC - L'enseignement des droits de l'homme, publiée en 1989, existe dans les six langues officielles; elle est en cours de réimpression afin de répondre à la demande accrue d'organisations d'enseignants, d'établissements d'enseignement et d'organisations internationales.

14. Deux nouveaux fascicules de la Série d'études sur les droits de l'homme ont été publiés en 1991, ce qui porte à cinq le nombre de fascicules de cette série disponibles dans les six langues officielles parus sous les titres suivants :

- i) Le droit à la nourriture en tant que droit de l'homme;
- ii) L'élimination de toutes formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la croyance;
- iii) La liberté de l'individu dans le cadre de la loi - Analyse de l'article 29 de la Déclaration universelle des droits de l'homme;
- iv) Promotion, protection et rétablissement des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international; le statut de l'individu et le droit international contemporain;
- v) Etude des droits des personnes appartenant aux minorités ethniques, religieuses et linguistiques. Cinq nouvelles études paraîtront en 1992.

15. Une nouvelle version de la brochure intitulée Droits de l'homme : Questions et réponses, axée sur la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, est en préparation.

16. Au paragraphe 6 de sa résolution 1991/24, la Commission des droits de l'homme priait instamment tous les Etats Membres d'inclure dans leurs programmes d'enseignement des éléments propres à favoriser une compréhension approfondie des questions relatives aux droits de l'homme et appuyait les mesures prises par le Centre pour les droits de l'homme pour mettre au point, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, un manuel d'enseignement supérieur relatif aux droits de l'homme.

17. La mise au point du manuel d'enseignement des droits de l'homme destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur est en cours, selon cette directive. Des réunions de coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont eu lieu à Genève, Tunis et Paris, et des experts internationaux des droits de l'homme ont été invités à collaborer et à donner des avis.

18. La Déclaration universelle des droits de l'homme a été ou va être publiée dans de nombreuses autres langues que les six langues officielles. La publication se fait en collaboration avec le Département de l'information,

qui s'occupe de l'impression et de la distribution. Le texte a été publié jusqu'ici dans les langues suivantes : afrikaans, albanais, allemand, amharique, assamais, bengali, biélorusse, birman, bulgare, catalan, chamorro, cinghalais, créole haïtien, danois, durri, espéranto, féroen, finnois, galicien, gallois, grec, groenlandais, gujarati, gurmukhi, haoussa, hébreu, hindi, hollandais, hongrois, indonésien, irlandais, islandais, italien, japonais, kannada, kinyarwanda, kirundi, laotien, lingala, macédonien, mahrati, malais, malayalam, malgache, maltais, marshallois, micmac, mongol, ndebele, népalais, norvégien, oriya, ourdou, palau, pashto/pakhto, persian/farsi, polonais, ponapé, portugais, roumain, serbo-croate, shona, slovaque, slovène, suédois, swahili, tagalog/philippin, tamoul, tchèque, thai, tolougou, truck, turc, ukrainien et yap.

Les versions suivantes sont vérifiées et seront bientôt publiées : bemba, estonien, kagchikel, kaonda, k'iche, krelewo, lozi, lunda, luvale, malinka, nyanja, oshiwambo, pular, q'eqchi, tonga, sosso.

Le Centre vérifie actuellement les versions dans les langues suivantes : arménien, aymara, coréen, guarani, khmer, kwassio, malaisien, quechua, rwanda-rundi, tibétain, vietnamien, zoulou.

2. Documents de référence

19. Les documents de référence du Centre pour les droits de l'homme sont destinés à des spécialistes. Il s'agit des publications suivantes :

a) Activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme : cette publication, qui paraît tous les cinq ans, est l'ouvrage de base dans le domaine des droits de l'homme. Le dernier volume, qui couvrait la période 1945 à 1988, est disponible en anglais et en espagnol. La version française est sous presse. A la demande du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui a tenu sa première session à Genève en septembre 1991, une version mise à jour sera publiée en prévision de la Conférence mondiale.

b) Le Recueil d'instruments internationaux est une compilation des principaux instruments internationaux dans le domaine des droits de l'homme. Une version mise à jour est en préparation et paraîtra dans les premiers mois de 1992. Suite à une recommandation formulée par le Comité préparatoire de la Conférence mondiale à sa première session, la nouvelle version contiendra aussi le texte d'un certain nombre d'instruments régionaux sur les droits de l'homme.

c) La publication Etat des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme comprend de plus amples détails (ratifications, réserves, objections, déclarations, etc.) sur les instruments des droits de l'homme dont il est fait mention dans le Recueil. Comme le Recueil, cette publication fait actuellement l'objet d'une mise à jour; la nouvelle version contiendra aussi des détails sur les instruments régionaux qui seront inclus dans le Recueil.

Une liste des ratifications est publiée tous les six mois. La dernière date de décembre 1991.

d) L'Annuaire des droits de l'homme : les volumes publiés entre 1980 et 1987 sont disponibles en anglais et en français. Les éditions de 1988 et 1989 sont sous presse et paraîtront en 1992. On met la dernière main à l'édition de 1990.

e) Documents officiels du Comité des droits de l'homme (anciennement Annuaire des Nations Unies du Comité des droits de l'homme). L'édition de 1981-1982 de l'Annuaire du Comité des droits de l'homme est disponible en anglais et en français. L'édition de 1983-1984 a paru en anglais, et la version française est en préparation. Les éditions de 1985-1986 et 1987-1988 sont sous presse.

f) Sélection de décisions du Comité des droits de l'homme prises en vertu du Protocole facultatif : le volume 1 (deuxième à seizième sessions) a paru en anglais, français et espagnol. Le volume 2 (dix-septième à trente-deuxième sessions) a paru en anglais et la version espagnole est sous presse. Les versions arabe, chinoise, française et russe sont en préparation.

g) Une bibliographie complète des documents des Nations Unies relatifs aux questions des droits de l'homme parus entre 1980 et 1989 est en cours de préparation avec le concours de la Bibliothèque des Nations Unies. Elle comprendra la liste des rapports et études, résolutions et décisions des principaux organes de l'ONU, ainsi que de la Commission et de la Sous-Commission, des rapports périodiques des Etats parties aux divers instruments relatifs aux droits de l'homme, d'un certain nombre de périodiques, de déclarations et communications d'organisations non gouvernementales, ainsi que des décisions et notes verbales émanant des gouvernements.

B. Stages de formation, séminaires et ateliers

20. Dans sa résolution 1991/24, la Commission a noté l'importance particulière que revêtent, dans le cadre du programme de services consultatifs et d'assistance technique, les stages de formation et les ateliers régionaux et nationaux pour la promotion de l'enseignement pratique et la sensibilisation dans le domaine des droits de l'homme. Les séminaires, stages de formation et ateliers énumérés ci-après ont été organisés par le Centre en 1991, souvent avec la collaboration de gouvernements, d'organismes régionaux et nationaux et d'organisations non gouvernementales. Ces activités allaient dans le sens de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, en ce qu'elles ont permis de mieux faire connaître et comprendre au public les droits de l'homme et les libertés fondamentales. On trouvera dans le rapport du Secrétaire général sur les services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme (E/CN.4/1992/49, par. 77 à 80) plus de détails sur les stages de formation, les séminaires et les ateliers suivants :

- i) Séminaire sur les droits de l'homme, organisé à Djakarta, du 21 au 22 janvier 1991, avec la coopération du Ministère indonésien des affaires étrangères;
- ii) Conférence sur les droits de l'homme et l'élaboration de dispositions constitutionnelles et législatives en Bulgarie, tenue à Sofia le 23 janvier 1991, sous les auspices de la Grande Assemblée nationale bulgare et de l'International Human Rights Law Group, avec le concours de l'Association bulgare pour des élections équitables et les droits civiques;

- iii) Atelier sur les droits de l'homme, tenu à Windhoek et Swakopmund, Namibie, du 18 au 24 février 1991, avec le concours du Ministère de la justice de Namibie, l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire et l'Agence suédoise pour le développement international;
- iv) Stage de formation sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et l'administration de la justice, destiné à des fonctionnaires des pays francophones d'Afrique, organisé à San Remo, Italie, du 11 au 15 mars 1991, en coopération avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, le Gouvernement italien et l'Institut international de droit humanitaire de San Remo;
- v) A la demande du Gouvernement portugais, atelier sur l'enseignement des droits de l'homme, tenu à Lisbonne, du 8 au 12 avril 1991, à l'intention des pays lusophones, destiné à des enseignants ainsi qu'à des fonctionnaires des Ministères des affaires étrangères, de la justice et de l'éducation;
- vi) Séminaire relatif aux pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants, Ouagadougou, 29 avril - 3 mai 1991 (on trouvera les conclusions et recommandations de ce séminaire dans le document E/CN.4/Sub.2/1991/48);
- vii) Séminaire relatif aux normes internationales des droits de l'homme et au droit constitutionnel destiné à des spécialistes sud-africains, tenu à Genève, du 17 au 20 juin 1991, en étroite collaboration avec le Centre contre l'apartheid. Les communications des experts seront publiées dans la série de publications spéciales (voir par. 9));
- viii) Stage de formation national sur la mise en oeuvre des mécanismes de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, tenu à Brasilia, du 17 au 19 juin 1991, organisé en collaboration avec le Gouvernement brésilien;
- ix) Stage de formation national sur l'application des mécanismes et procédures de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, y compris le droit humanitaire international, tenu à Caracas, du 25 au 28 juin 1991, avec la coopération du Gouvernement vénézuélien;
- x) Atelier africain sur les normes internationales en matière de droits de l'homme et l'administration de la justice, tenu au Caire, du 8 au 12 juillet 1991, organisé par le Centre des droits de l'homme dans le cadre du programme de coopération technique avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), avec la collaboration du Gouvernement égyptien; cet atelier s'adressait à des hauts fonctionnaires des Ministères de la justice, des affaires étrangères et de l'intérieur;

- xi) Atelier national sur les instruments relatifs aux droits de l'homme et l'obligation de présenter des rapports : établissement des rapports destinés aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, tenu à Moscou du 26 au 30 août 1991, organisé en coopération avec l'Union des sociétés soviétiques pour l'amitié et les relations culturelles avec les pays étrangers et avec l'appui du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques; un rapport sur cet atelier est en cours de publication; il paraîtra dans la série de publications spéciales du Centre (voir par. 14);
- xii) Séminaire sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme à l'intention des juges de la Cour suprême de Roumanie, organisé en coopération avec la Cour suprême et le Ministère des affaires étrangères de Roumanie, Bucarest, 23-25 septembre 1991; le 24 septembre 1991, une réunion d'information sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et les organisations non gouvernementales a été organisée à l'intention d'organisations non gouvernementales roumaines très diverses, avec la coopération du Ministère des affaires étrangères roumain;
- xiii) Réunion d'experts chargés d'examiner l'expérience des pays dans le domaine de l'application de plans d'autonomie interne en faveur des populations autochtones, Nuuk (Groenland), 24-28 septembre 1991; le rapport de cette réunion a été publié sous la cote E/CN.4/1992/42;
- xiv) Rencontres internationales sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme, tenues à Paris, du 7 au 9 octobre 1991, en coopération avec la Commission nationale consultative française des droits de l'homme, avec l'appui du Gouvernement français; le rapport correspondant a été distribué sous la cote E/CN.4/1992/43;
- xv) Stage de formation sur le traitement et la technologie de l'information dans le domaine des droits de l'homme, Genève, 21 octobre - 1er novembre 1991, en coopération avec l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire, la Bibliothèque du Palais des Nations et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; le rapport de ce stage paraîtra prochainement dans la série de publications spéciales (voir par. 9);
- xvi) Stage de formation national sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et la législation nationale, Ulan Bator, 28 octobre - 1er novembre 1991, organisé avec la coopération du Ministère des relations extérieures de Mongolie;
- xvii) Stage de formation à l'intention des responsables de l'application des lois, La Valette, Malte, 9-19 décembre 1991, organisé avec la coopération du Service de la prévention de la criminalité et de la justice pénale et de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice;

- xviii) Séminaire latino-américain sur les droits de l'homme, la démocratie et le développement économique et social, Santiago, 9-13 décembre 1991, avec la coopération du Gouvernement chilien; un résumé des débats paraîtra sous la forme de publication des Nations Unies.

C. Coopération pour l'organisation d'autres cours de formation, d'ateliers et d'autres activités

21. Durant l'année 1991, le Centre pour les droits de l'homme a participé à des réunions interinstitutions et a coopéré également à l'organisation de plus d'une centaine de conférences, ateliers, séminaires, stages de formation et autres réunions - auxquels il a collaboré parfois activement - qui se sont tenus dans différentes parties du monde. Ces activités ont permis de mettre en lumière les buts et objectifs de la Campagne mondiale d'information et de diffuser des informations sur les questions des droits de l'homme. On trouvera la liste de ces activités à l'annexe I.

D. Bourses de perfectionnement et stages

22. Un nombre record de demandes de bourses au titre du programme relatif aux bourses de perfectionnement ont été présentées pour 1991 : 63 gouvernements ont proposé 92 candidats, dont 41 ont été retenus. La sélection s'est faite sur la base d'une répartition géographique équitable, avec le souci, notamment, d'accorder la priorité aux candidats des pays en développement et de faire une place importante aux femmes. On trouvera des précisions sur le programme relatif aux bourses de perfectionnement de 1991 aux paragraphes 62 à 74 du rapport sur les services consultatifs (E/CN.4/1992/49).

23. Dans le courant de 1991, plus de 75 stages ont été offerts à des étudiants particulièrement doués pour leur permettre d'acquérir des connaissances de première main sur les activités et les procédures de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme en participant activement aux travaux du Centre pour les droits de l'homme sous la supervision directe de fonctionnaires de rang élevé. Les stages n'entraînent aucun engagement financier de la part du Centre ou de l'ONU. La restructuration du programme de stages entreprise l'année dernière a permis d'améliorer le système de supervision des stagiaires et le contenu du programme.

II. DEPARTEMENT DE L'INFORMATION

24. Pour contribuer au succès des objectifs de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, qui vise à mieux faire comprendre et connaître les droits de l'homme et les libertés fondamentales, la Commission des droits de l'homme a prié, au paragraphe 9 de sa résolution 1991/24, le Département de l'information de tirer pleinement parti des ressources disponibles dans le secteur des droits de l'homme pour mettre à jour et augmenter sa documentation audiovisuelle sur les droits de l'homme et d'accroître le tirage des documents d'information et de référence.

25. Responsable au premier chef des activités d'information, le Département coordonne les activités d'information de la Campagne mondiale et, en sa qualité de secrétariat du Comité commun de l'information des Nations Unies,

encourage les activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, à l'échelle mondiale. Il continue d'appliquer une politique coordonnée multimédias afin que les activités relatives aux droits de l'homme fassent l'objet d'informations complètes et que le matériel d'information qui s'y rapporte soit diffusé dans le monde entier.

26. Dans le budget-programme de 1992-1993, le Département est responsable de l'exécution d'un programme sous la rubrique des droits de l'homme. Il lui incombe également d'exécuter d'autres programmes dans des domaines tels que les droits économiques, sociaux et culturels et les droits de certains groupes, ainsi que dans d'autres domaines importants comme la lutte contre l'apartheid, la question de la Palestine, l'autodétermination, la décolonisation et la promotion des femmes. Il rend régulièrement compte des activités pertinentes dans chaque domaine à l'Assemblée générale et à d'autres organes intergouvernementaux.

A. Activités dans le domaine des droits de l'homme en 1990-1991

27. La politique multimédias du Département dans le secteur des droits de l'homme s'oriente dans trois grandes directions : les produits, les services et la diffusion de l'information - textes imprimés, films, émissions pour la radio et la télévision, photographies et expositions, reportages, notamment conférences de presse, liaison avec les médias, enquêtes auprès du public, activités et manifestations spéciales, collaboration avec des organisations non gouvernementales, utilisation des ressources des 67 centres et services d'information des Nations Unies, coproduction interinstitutions.

28. Il convient de faire remarquer que la plupart de ces activités (émissions pour la radio et la télévision, photographies et expositions, reportages, notamment conférences de presse, liaison avec les médias, enquêtes auprès du public, service de visites, collaboration avec les organisations non gouvernementales, centres et services d'information des Nations Unies et coproduction interinstitutions) ne sont pas inscrites au budget-programme sous la rubrique des droits de l'homme et sont financées au titre d'autres chapitres du budget.

29. Comme il a été signalé à la Commission l'an dernier, le Département a d'abord reçu 416 700 dollars mais cette somme a ensuite été majorée de 9 400 dollars prélevés sur le budget des programmes spéciaux. Elle atteignait donc 426 100 dollars au total pour l'exercice biennal 1990-1991.

30. Les activités prévues au titre de l'exercice biennal 1990-1991 comportaient notamment la célébration de la Journée des droits de l'homme (7 000 dollars), la production d'un texte illustré sur la Convention relative aux droits de l'enfant (26 100 dollars), la production d'un film documentaire de 30 minutes sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme (162 000 dollars), la publication dans 10 langues locales de la Déclaration universelle des droits de l'homme (28 000 dollars), la réalisation d'un documentaire vidéo et d'un guide didactique (75 000 dollars), la réimpression et la publication dans de nouvelles langues d'instruments relatifs aux droits de l'homme (34 000 dollars), la tenue d'une table ronde internationale sur les droits de l'homme à l'intention des journalistes (45 000 dollars),

la production en arabe, en chinois et en russe d'une brochure intitulée : Droits de l'homme : questions et réponses (28 600 dollars), la publication de Objective: Justice publication semestrielle pouvant être obtenue par abonnement ou achetée aux points de vente de l'ONU (20 400 dollars) et l'acquisition de nouveaux ouvrages et la mise en place de services de référence sur les droits de l'homme à l'intention des bibliothèques des centres et services d'information des Nations Unies.

31. Un certain nombre de manifestations ont été organisées au Siège pour marquer la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre 1991. Parmi ces manifestations figuraient un programme pour la Journée des droits de l'homme conçu par le Comité pour la sécurité et l'indépendance de la fonction publique internationale, Syndicat du personnel de l'ONU, New York, et l'inauguration d'une exposition intitulée "Auschwitz, crime contre l'humanité", qui ont eu lieu le 10 décembre; l'organisation d'un débat à l'occasion de la Journée des droits de l'homme et du 25ème Anniversaire de l'adoption des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, et la présentation du film "Nouveaux horizons pour les droits de l'homme" produit par le Département de l'information, le 12 décembre; et la séance commémorative de l'Assemblée générale pour célébrer l'anniversaire de l'adoption des Pactes internationaux, le 16 décembre.

32. Parmi les nouvelles publications du Département parues en 1991 il faut citer un texte illustré de la Convention relative aux droits de l'enfant (DPI/1101), publié dans les six langues officielles, et une brochure sur la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (DPI/1055), elle aussi dans les six langues officielles.

33. Une des grandes réalisations du Département en 1991 a été la production d'un film documentaire de 30 minutes sur les droits de l'homme, intitulé "Nouveaux horizons pour les droits de l'homme". Ce film, dont la version originale est en anglais, sera bientôt distribué dans des versions arabe, française et espagnole.

34. La publication de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans des langues locales s'est poursuivie. Parmi les versions en langues locales fournies par le Centre pour les droits de l'homme au Département en 1990-1991, 16 ont été publiées pendant cette période biennale avec l'aide des centres et services d'information des Nations Unies. Il s'agissait des versions suivantes : albanais, birman, cinghalais, créole haïtien, finnois, grec, haoussa, hongrois, indonésien, malinka, micmac, philippin, portugais (brésilien) pular, roumain et serbe. Il est à noter que plusieurs centres de formation des Nations Unies ont signalé en outre la publication de versions en langues locales d'autres instruments et documents relatifs aux droits de l'homme.

35. Dans le cadre de la série éducative vidéo intitulée Sur les Nations Unies, le Département de l'information a achevé un film vidéo accompagné d'un guide didactique sur les droits de l'homme, et en particulier les droits de l'enfant. Le coffret vidéo est à la disposition des institutions universitaires, des organisations non gouvernementales et de tous ceux qui présentent des conférences sur les Nations Unies.

36. En 1991, le Département a entrepris ou achevé de réimprimer, ou publié dans de nouvelles langues officielles, 16 documents ou instruments relatifs aux droits de l'homme dont les suivants : Principes d'éthique médicale (DPI/801), en arabe et russe; Déclaration sur le droit des peuples à la paix (DPI/844), en arabe, chinois et français; Déclaration sur les droits de l'homme des personnes qui ne possèdent pas la nationalité du pays dans lequel elles vivent (DPI/894), en russe; Déclaration sur les principes sociaux et juridiques applicables à la protection et au bien-être des enfants, envisagés surtout sous l'angle des pratiques en matière d'adoption et de placement familial sur les plans national et international (DPI/914), en arabe, chinois, espagnol, français et russe; Droits de l'homme : questions et réponses (DPI/919), en chinois et espagnol; Déclaration universelle des droits de l'homme, affiche (DPI/936), en espagnol; Les droits de l'homme et le développement économique et social : choix de publications (DPI/1028), en espagnol et français.

37. La Table ronde sur les droits de l'homme et l'Organisation des Nations Unies, organisée à l'intention de journalistes du monde entier par le Département de l'information, s'est tenue au Siège, à New York, du 14 au 16 octobre 1991. Cinq grands thèmes ont été abordés au cours de séances d'une demi-journée composées d'exposés de principaux conférenciers, de débats et de questions et réponses. Les sujets traités étaient les suivants : "Le rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de protection et de promotion des droits de l'homme", présenté par le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme, qui a ouvert le débat avant un exposé principal, "Les droits de l'homme et le SIDA/VIH", du Directeur adjoint du Programme mondial de lutte contre le SIDA de l'Organisation mondiale de la santé; "Paix, droit international humanitaire et questions humanitaires", avec un exposé principal du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; "Justice sociale et inégalités économiques", avec un exposé du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne, Chef du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires; et "Liberté de la presse et sécurité des journalistes", avec un exposé du Directeur exécutif du Comité pour la protection des journalistes. Le débat, pour chaque thème, était animé par des fonctionnaires de l'ONU, des diplomates, des journalistes et des experts d'organisations non gouvernementales importantes. Près de 60 journalistes du monde entier ont participé à la Table ronde. Il y avait parmi eux les 14 journalistes venus participer au Programme de formation pour des présentateurs et des journalistes de radio et de télévision de pays en développement, organisé à New York par le Département, du 16 septembre au 25 octobre.

38. La Table ronde a été l'occasion pour le Département de l'information d'approfondir les contacts et la collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation mondiale de la santé, d'autres institutions spécialisées et bureaux des Nations Unies, des organisations non gouvernementales particulièrement actives dans le domaine des droits de l'homme, et des organisations de journalistes. C'est là un excellent atout pour la planification des activités futures touchant les droits de l'homme.

39. La brochure Droits de l'homme : Questions et réponses est maintenant publiée non seulement en anglais, espagnol et français, mais aussi en arabe, russe et chinois.

40. Le Département continue de faire paraître Objective: Justice, publication semestrielle en anglais et vendue par numéro et par abonnement. Les derniers numéros portaient plus précisément sur des questions comme les pactes internationaux, les spécialistes chargés de la surveillance des droits de l'homme, le racisme et la protection des droits des travailleurs migrants.

41. Au paragraphe 3 de sa résolution 1991/24, la Commission a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les rapports périodiques récents des Etats parties aux organes conventionnels de surveillance, ainsi que les comptes rendus analytiques de l'examen de ces rapports au sein de ces organes, soient disponibles dans les centres d'information des Nations Unies des pays ayant présenté lesdits rapports. Le Centre pour les droits de l'homme a fait savoir en septembre au Département de l'information que des dispositions avaient été prises pour faire en sorte que la Section de la distribution et des ventes de l'Office des Nations Unies à Genève fournisse à tous les centres d'information des Nations Unies des exemplaires des documents pertinents. Le Département a ensuite communiqué à tous les centres les dispositions prises et leur a demandé d'informer de l'existence de ces documents le public des régions qu'ils desservaient et plus particulièrement des pays qui avaient présenté des rapports aux organes conventionnels.

42. Le Département a continué de faire le nécessaire pour mettre à la disposition des divers utilisateurs des bibliothèques des centres et services d'information des Nations Unies des services de documentation et de références complets. Conformément au paragraphe 4 de la résolution 24/1991 de la Commission, il a établi une liste définitive des documents d'information et de références essentiels sur les droits de l'homme, en coopération avec le Centre pour les droits de l'homme. Les réponses reçues des centres d'information des Nations Unies en 1991 ont été rassemblées et une liste complète a été fournie au Centre pour les droits de l'homme afin qu'il puisse transmettre aux centres d'information les documents de base qui leur manquent. On trouvera à l'annexe II un tableau de l'état des collections d'ouvrages de références de base dans le domaine des droits de l'homme des divers centres et services d'information des Nations Unies.

43. Quatre des articles principaux publiés par le Département en 1991 en anglais, espagnol et français, dans la série intitulée L'ONU fait le point, portaient sur des problèmes généraux relatifs aux droits de l'homme. De nombreux autres portaient sur des questions plus précises, comme les droits des femmes. Les quatre articles s'intitulaient : "A la recherche des origines pernicieuses du racisme" (DPI/1150); "Les Pactes relatifs aux droits de l'homme" (DPI/1153); "Les spécialistes qui assurent la surveillance des droits de l'homme" (DPI/1155) et "Le commerce de la honte : la vente d'enfants" (DPI/1156). Deux autres, intitulés "Les limites de la souveraineté" et "Pratiques traditionnelles" devaient être publiés au début de 1992.

44. Le dessin animé "Coup de pinceau", produit par le Département de l'information en 1990, a été primé deux fois au début de 1991 par l'Association internationale d'animation. Ce dessin animé sur les préjugés existe en version anglaise, arabe, espagnole et française.

45. Fidèle à sa mission, qui est de coordonner les activités d'information de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, le Département a soumis au Comité commun de l'information des Nations Unies à sa trente-cinquième session tenue à New York en juin, une proposition visant à créer un groupe de travail interinstitutions sur les droits de l'homme. Il a été recommandé au Département de constituer un groupe spécial au Siège. L'accent sera mis sur les préparatifs de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme prévue pour 1993 et sur l'Année internationale des populations autochtones.

46. En préparation de la première session du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue en septembre 1991, le Département a présenté un programme d'information et un aperçu des besoins d'information de la Conférence mondiale. L'Assemblée générale a adopté ce programme d'information à sa quarante-sixième session.

47. Dans ses publications régulières, telles que la Chronique de l'ONU, l'Annuaire des Nations Unies, le Forum du développement, Afrique Relance et Objective: Justice, le Département a continué de consacrer de nombreux articles, y compris des articles annoncés en couverture, aux problèmes des droits de l'homme.

48. Le Département a inscrit des questions relatives aux droits de l'homme à deux des réunions d'information hebdomadaires qu'il a organisées en 1991 à l'intention des organisations non gouvernementales, dont plus de 1 200 lui sont directement associées. Plus de 175 représentants de ces organisations participent régulièrement à ces réunions d'information hebdomadaires.

49. Outre l'élaboration de nouveaux matériels d'information sur les droits de l'homme et la tenue régulière de réunions d'information à l'intention des organisations non gouvernementales, le Département répond aux demandes de documents et de matériels d'information sur les droits de l'homme, élargit ses contacts avec les médias et coopère avec d'autres bureaux des Nations Unies et organisations non gouvernementales, en participant à des manifestations, en patronnant ou en organisant des manifestations.

50. Il convient de noter que le Groupe des renseignements du Département pour le public a reçu, en 1991, près de 1 000 demandes de renseignements sur les droits de l'homme. En 1991, le coordonnateur des activités relatives aux droits de l'homme à la Division de la direction des projets et de la promotion a reçu en moyenne par mois 50 demandes de renseignements et de publications sur les droits de l'homme (contre 30 en 1990). La Division de la diffusion du Département a distribué l'an dernier 181 861 exemplaires des publications du Département sur les droits de l'homme (contre 157 565 en 1990). Le Service des visites du Siège a organisé 28 réunions internes d'information sur les droits de l'homme à l'intention de 1 539 personnes au total. De plus, des renseignements sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme ont été donnés à 460 000 visiteurs au Siège à New York.

51. En 1991, le Département a produit régulièrement du matériel d'information relatif aux droits de l'homme et aux questions qui s'y rapportent dans le cadre de ses émissions hebdomadaires de radio et de télévision diffusées dans des langues officielles et non officielles. Outre de nombreux articles brefs

et des interviews diffusées dans le cadre de son magazine radiophonique consacré aux affaires courantes, il a produit 28 émissions spéciales sur ce thème (contre 18 en 1990). Les émissions sur l'Organisation des Nations Unies et la situation des droits de l'homme en Afrique du Sud, qui font partie de la série d'émissions radiophoniques "One South Africa", sont diffusées en anglais, en sesotho, en setswana, en xhosa et en zoulou. Les droits de l'homme et les questions qui s'y rapportent ont également figuré dans d'autres émissions radiophoniques du Département consacrées aux nouvelles et aux affaires courantes telles que Perspective, diffusée à destination de quelque 350 stations de radio dans le monde. Au nombre des sujets traités, on peut citer : les instruments internationaux relatifs aux droits civils et politiques, le droit au développement, le droit des peuples à la paix, les droits de l'enfant, la protection des droits des travailleurs migrants et l'élimination de la discrimination contre les femmes, l'ONU et les droits de l'homme, la situation des droits de l'homme en Afrique du Sud et ailleurs.

52. Des films vidéo et des émissions de télévision telles que L'ONU en action ainsi que des émissions produites pour CNN World Report, qui sont télédiffusées chaque semaine dans plus de 120 pays, traitent également de questions intéressant les droits de l'homme. Des invités spéciaux, experts des droits de l'homme, parmi lesquels Rosalyn Higgins et l'Ambassadeur Andreas Mavrommatis, membres du Comité des droits de l'homme, ont participé à l'émission hebdomadaire de télévision World Chronicle produite par le Département. Cette émission, qui est diffusée sur plus de 150 chaînes aux Etats-Unis et utilisée régulièrement par les centres d'information des Nations Unies, en particulier au Brésil, en Indonésie, au Japon, aux Philippines et à Trinité, a bénéficié de la participation de personnalités des droits de l'homme.

53. L'année dernière, le Département a continué de rendre largement compte dans la presse, à la radio et à la télévision des travaux de tous les organes intergouvernementaux de l'ONU qui s'occupent des droits de l'homme, tels que la Commission des droits de l'homme et ses divers comités et groupes de travail, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et le Comité contre la torture, ainsi que sur le travail des rapporteurs spéciaux. Comme les années précédentes, le Service de l'information des Nations Unies à Genève, dont on trouvera à la section B ci-après un compte rendu des activités, a mis en lumière les travaux de la Commission des droits de l'homme et d'autres organes des droits de l'homme.

B. Activités des centres et des services d'information

1. Service de l'information des Nations Unies à Genève

54. Pendant l'année considérée, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a continué à assurer, par des articles de presse et par des programmes radiodiffusés ou audiovisuels, la publicité des travaux de tous les organes intergouvernementaux des Nations Unies s'occupant des droits de l'homme qui se sont réunis à Genève. Au total, 11 900 publications sur les droits de l'homme en général ont été distribuées. A ce nombre, il faut ajouter 1 380 documents sur la discrimination raciale, 1 200 sur les problèmes des femmes, 800 sur l'apartheid et 3 200 sur les droits de l'enfant,

ainsi que 588 communiqués de presse (313 en anglais, 275 en français) traitant des droits de l'homme. Des conférences de presse et des interviews ont été organisées avec la participation de personnalités militant en faveur des droits de l'homme. Des manifestations spéciales ont été mises sur pied par le Service de l'information pour célébrer les journées et les semaines internationales sur les questions touchant aux droits de l'homme.

55. Les activités de l'ONU en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme occupaient une place de choix dans le séminaire de deux jours organisé par le Service de l'information en juillet 1991 à l'intention de 83 étudiants diplômés originaires de 49 pays. A signaler également la table ronde sur les femmes dans le système des Nations Unies.

a) Appui aux activités d'organismes intergouvernementaux des Nations Unies s'occupant des droits de l'homme

56. Comme les précédentes années, le Service de l'information des Nations Unies à Genève a mis en lumière les travaux de la Commission des droits de l'homme, qui a tenu sa quarante-septième session du 28 janvier au 8 mars 1991 au Palais des Nations. A cette occasion, il a accrédité 33 journalistes invités en plus des quelque 200 journalistes de la presse permanente accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Plusieurs conférences de presse sur la Commission ont été organisées, notamment une avec le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme avant l'ouverture de la session et deux autres avec le Président de la Commission. Des rencontres et des réunions d'information avec les organisations non gouvernementales ont également été organisées dans le cadre de la session.

57. Parmi les diverses productions du Service d'information de Genève, il faut citer :

- a) 34 programmes d'informations comprenant des interviews et des exposés généraux, produits pendant les sessions de la Commission;
- b) un programme d'informations sur la Sous-Commission de la lutte contre la discrimination et de la protection des minorités;
- c) un programme d'informations sur la séance d'ouverture du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme;
- d) sept interviews sur les droits de l'enfant;
- e) 27 programmes d'informations, comprenant des interviews et/ou des exposés généraux sur les droits de l'homme, produits pour la plupart au cours de sessions de la Commission; et
- f) 40 négatifs et neuf photographies sur des questions relatives aux droits de l'homme.

58. En 1991, le Service de l'information a eu à couvrir un nombre particulièrement important de réunions sur les droits de l'homme. Il a assuré la couverture complète, en anglais et en français, des sessions des organes ci-après :

- a) Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (7-10 janvier et 19-23 août);
- b) Commission des droits de l'homme, quarante-septième session, (28 janvier - 8 mars);
- c) Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, trente-neuvième session (4-22 mars);
- d) Comité contre la torture, sixième session (22 avril - 3 mai), et septième session (11-22 novembre);
- e) Comité des droits de l'homme, quarante-deuxième session (8-26 juillet) et quarante-troisième session (21 octobre - 8 novembre);
- f) Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, quarante-troisième session (5-30 août)
- g) Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, première session (9-16 septembre);
- h) Comité des droits de l'enfant, première session (30 septembre - 18 octobre); et
- i) Comité des droits économiques sociaux et culturels, sixième session (25 novembre - 13 décembre).

59. Les activités dans le domaine des droits de l'homme ont également été mises en lumière dans la Semaine internationale/Weekly Review, produite dans le Service. Des réunions d'information à l'intention des organisations non gouvernementales ont été organisées régulièrement avec la participation des présidents et des membres du bureau de ces organisations.

60. En outre, des journées internationales consacrées à des questions liées aux droits de l'homme, par exemple pour l'élimination de la discrimination raciale et la solidarité avec le peuple palestinien, ont fait l'objet d'une publicité et de reportages. Il en a été de même, à un degré moindre, des travaux de certains organes subsidiaires s'occupant des droits de l'homme, tels que les groupes de travail chargés de questions spécifiques. A l'occasion des réunions bihebdomadaires d'information pour la presse, le porte-parole a attiré l'attention sur les faits nouveaux intervenus et les activités entreprises en matière de droits de l'homme.

61. Des communiqués de presse destinés à être diffusés à Genève et en d'autres points du système des Nations Unies ont été établis par le Groupe de la presse, dont 313 en anglais et 275 en français.

62. Des conférences de presse ont été organisées par le Service de l'information en rapport avec les travaux de tous les organes intergouvernementaux susmentionnés.

b) Activités d'information en rapport avec la célébration de journées et de semaines internationales des droits de l'homme et avec d'autres manifestations spéciales

63. La Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars 1991, a été consacrée aux femmes réfugiées. Le Service, en collaboration avec le Groupe de l'égalité de droits des femmes, a organisé une manifestation avec la participation, notamment, de Sadako Ogata, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et Jan Martenson, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève. A cette occasion, des films et des cassettes vidéo sur les femmes réfugiées ont été projetés et une exposition de peintures, de photographies et d'affiches a été inaugurée.

64. Le Service de l'information a organisé le 21 mars 1991, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, une table ronde à laquelle étaient invités des représentants des missions permanentes, des journalistes, des organisations non gouvernementales et des membres du personnel.

65. Pour célébrer le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Service de l'information a organisé, le 9 septembre 1991, un débat pour examiner et évaluer l'application de la Convention. Parmi les participants figuraient : l'ambassadeur Mervat Tallawy, Représentant permanent de la République arabe d'Egypte auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne et Président du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes; Ann Herdt, Présidente du Sous-Comité des ONG sur le statut des femmes à Genève; Loic Picard, fonctionnaire de rang élevé du Département des normes internationales du travail, Organisation internationale du Travail; et Rukia Hanna-Hussen, Coordinatrice pour les questions concernant les femmes à l'Office des Nations Unies à Genève.

66. Pour marquer le quarante-troisième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Service de l'information a organisé les manifestations ci-après :

a) Une cérémonie commémorative intitulée "Les Pactes relatifs aux droits de l'homme et le Protocole facultatif, 25 ans après". Il y a été donné lecture d'un message du Secrétaire général et des déclarations ont été faites par Jan Martenson, Secrétaire général adjoint pour les droits de l'homme; F. Pocar, Président du Comité des droits de l'homme; P. Alston, Président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels; et J. Hausermann, de "Rights and Humanity, International Movement for the Promotion and Realization of Human Rights and Responsibility", qui a pris la parole au nom des organisations non gouvernementales.

b) L'exposition d'une collection de lithographies illustrant les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans la Salle des pas perdus du Palais des Nations.

c) Un récital du pianiste argentin Nelson Goerner le 29 décembre.

2. Centres et services d'information de l'ONU dans le monde

67. Parmi les activités d'information spéciales organisées par les 67 centres et services d'information de l'ONU pour célébrer la Journée des droits de l'homme et marquer d'autres manifestations en rapport avec les droits de l'homme, on peut notamment citer la présentation d'expositions de documents, de photographies et d'affiches; les projections de films à divers publics; la production de matériels d'information générale, de fiches d'information, de pochettes d'information et de bulletins d'information contenant des articles sur les droits de l'homme et des sujets connexes; la diffusion de matériels d'information du Siège tels que des jeux de documents et des pochettes d'information pour la presse, des notes d'information, des communiqués de presse, des documents officiels et la traduction de ces documents dans les langues locales le cas échéant; l'organisation de manifestations, de réunions, de rencontres publiques et de réunions d'information, ou l'octroi d'une assistance à cette fin; la participation à des séminaires, tables rondes et conférences données dans des établissements d'enseignement et autres institutions; des interviews aux médias locaux.

68. Le 8 janvier 1992, le Siège à New York a reçu les rapports de 18 centres et services d'information de l'ONU sur les activités déployées par ces derniers pour célébrer la Journée des Nations Unies en décembre 1991. Des informations ont été reçues des villes suivantes : Alger, Brazzaville, Bruxelles, Bucarest, Dakar, Dhaka, Djakarta, Genève, Harare, Islamabad, Lagos, La Paz, Lisbonne, Manille, Moscou, Ouagadougou, Prague et Washington, D.C.

69. Le Centre d'information d'Alger a indiqué avoir, en collaboration avec l'Université d'Alger, mis sur pied une exposition de documents à distribuer aux étudiants et aux professeurs et avoir projeté des films sur les droits de l'homme. Il a précisé que le message prononcé par le Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme avait été largement diffusé et il a envoyé des coupures de presse montrant la place faite par les médias algériens à cette journée.

70. A Brazzaville, 70 personnes, pour la plupart des journalistes et des représentants d'organisations non gouvernementales, ont assisté à la projection par le Centre d'information d'un film sur l'ONU et pris part à un débat sur le thème du film organisé par le Centre. Le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement a lu le message du Secrétaire général. Une grande place a été faite par la radio et la télévision à la Journée des droits de l'homme. Le Centre a en outre distribué des exemplaires du message du Secrétaire général et d'autres documents pertinents de l'ONU.

71. Le Centre d'information de Bruxelles a signalé qu'à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, la ville de Wareme a organisé une importante cérémonie au cours de laquelle le discours liminaire a été prononcé par le directeur du Centre et le premier exemplaire de la Déclaration universelle en wallon officiellement présenté. A l'issue de cette cérémonie, les locaux de l'UNICEF et du siège de l'Association des Nations Unies ont été officiellement ouverts. Parmi les autres manifestations organisées à l'occasion de cette journée, avec la participation du Centre, on peut mentionner une exposition

internationale de photographies, un concert pour la Journée des droits de l'homme organisé par Amnesty International et une cérémonie au cours de laquelle a été remis le premier prix des droits de l'homme offert par la Ligue belge d'expression néerlandaise pour les droits de l'homme. Le Centre a également participé à d'autres activités organisées à l'occasion de la Journée des droits de l'homme en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

72. Le Centre d'information de Bucarest a indiqué qu'il coopérait avec diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales de Roumanie. Au nombre des activités signalées par lui en 1991 on peut citer la traduction et l'impression en roumain de documents et d'instruments internationaux relatifs aux droits fondamentaux de l'homme et divers autres documents destinés aux écoles et aux professeurs d'université. Il a également transmis aux médias roumains des informations de caractère général et des messages du Secrétaire général destinés aux manifestations et célébrations de la Journée internationale des droits de l'homme. Il a rendu compte de plusieurs articles consacrés par la presse roumaine aux droits de l'homme ainsi que d'émissions consacrées par la radio et la télévision à des réunions de l'Organisation des Nations Unies sur les droits de l'homme. Il a également participé durant l'année à neuf tables rondes et séminaires importants sur les droits de l'homme ou leur a fourni la documentation qui leur était nécessaire, ou les deux. Il a organisé 17 projections de films sur les droits de l'homme à l'intention de divers instituts et groupes ainsi qu'un grand nombre de petites expositions d'affiches, de panneaux muraux, de publications et de documents de l'Organisation des Nations Unies sur les droits de l'homme.

73. Le Centre d'information de Dakar a organisé à l'occasion de la Journée des droits de l'homme une manifestation spéciale à l'île de Gorée, la première à avoir lieu dans une maison habitée autrefois par des esclaves. Il y a eu un spectacle monté par un artiste sénégalais bien connu, Charles Foster. Cette manifestation a comporté notamment la lecture des 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le chœur sénégalais Elite Vocale a interprété avec beaucoup d'émotion des chants sur l'esclavage et les droits de l'homme. Le Centre de Dakar a également publié un communiqué de presse sur la Journée des droits de l'homme et son directeur a été interviewé par la chaîne internationale de Radio Sénégal. A l'occasion de cette journée, le Centre a organisé une exposition dans le hall du Théâtre national, avec la participation de 10 organisations non gouvernementales sénégalaises, dont SOS Village. Les deux tiers d'une émission radiophonique hebdomadaire de 30 minutes produite par le Centre ont été consacrés aux droits de l'homme. Le Centre a distribué aux visiteurs venus assister à la Journée des droits de l'homme sept publications du Département de l'information sur les droits de l'homme et trois du Centre pour les droits de l'homme.

74. A Dhaka, le Centre d'information a organisé à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, en collaboration avec l'Institut pour le droit et le développement, un groupe de discussion qui s'est réuni le matin, et avec l'Association pour les Nations Unies du Bangladesh un séminaire qui a eu lieu le soir. Y ont participé, ainsi qu'à d'autres manifestations, des personnalités et des hauts fonctionnaires. Les médias ont fait une large place aux activités de la Journée des droits de l'homme dans le pays.

75. Le Centre d'information d'Islamabad a participé à des activités spéciales pour la Journée des droits de l'homme, notamment à un séminaire d'une journée sur les "Minorités au Pakistan" auquel ont participé d'éminents experts constitutionnels, des juristes, des militants des droits de l'homme, des travailleurs sociaux, des journalistes et des intellectuels. Il a lancé une importante campagne publicitaire visant à mettre l'accent sur les droits de l'homme et à encourager la célébration de cette journée. Quatre articles sur les droits de l'homme, parus dans la série du Département de l'information intitulée L'ONU fait le point, ont été traduits en ourdou et remis à des journaux ourdous et à des établissements d'enseignement dans cette langue, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme. Le Centre a indiqué que la presse a fait une large place à la documentation qu'il lui avait remise : reproduction de la Charte internationale des droits de l'homme, articles spéciaux et éditoriaux. Des émissions radiophoniques spéciales ont également été produites par les chaînes de radio et de télévision du pays.

76. Le Centre d'information de Djakarta a, pour marquer la Journée des droits de l'homme, remis à la presse divers documents dont un message du Secrétaire général et un article du Département intitulé "Les pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme : 25 ans après". Il a également fourni des affiches et de la documentation à des étudiants, des organisations non gouvernementales et des fonctionnaires. L'Ecole internationale de Djakarta a projeté devant plus de 300 étudiants le film d'Amnesty International sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, et prévoit une nouvelle projection de ce film pour la fin de janvier 1992. Le Centre a également indiqué que les médias s'intéressaient beaucoup aux questions relatives aux droits de l'homme et faisaient une large place aux activités organisées à l'occasion de la Journée des droits de l'homme.

77. A Lagos, le Centre d'information a envoyé au Ministère des relations extérieures une note verbale dans laquelle il a appelé l'attention du gouvernement sur la célébration de la Journée des droits de l'homme. Il s'est également mis en rapport avec des associations, des syndicats et des organisations de défense des droits de l'homme et d'autres organisations non gouvernementales du Nigéria. Il a publié un communiqué de presse spécial dans lequel il a appelé l'attention sur la célébration qui allait avoir lieu, et a invité les médias à rendre compte des manifestations. Le 10 décembre, il a organisé en plein air une cérémonie spéciale durant laquelle des représentants du gouvernement et de six grandes organisations non gouvernementales ont prononcé un discours. Il a également décerné à cette occasion un prix aux lauréats du concours de dissertation sur la Journée des Nations Unies organisé à l'intention des élèves des écoles secondaires sur le thème "Les Nations Unies au Nigéria". Les six lauréats, trois pour le premier cycle et trois pour le deuxième cycle, ont reçu un exemplaire de la Charte des Nations Unies et d'autres documents de l'ONU.

78. Pour marquer la Journée des droits de l'homme, le Centre d'information de La Paz a organisé une cérémonie spéciale durant laquelle le message du Secrétaire général a été lu. Avec le concours de Radio San Gabriel, le texte aymara de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été largement diffusé dans les régions où cette langue est parlée. Radio San Gabriel a également aidé le Centre à mener à bien une campagne, également en aymara, sur les droits des femmes rurales, dans l'esprit de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le Centre a également remis aux médias, à des organisations non gouvernementales et à des établissements d'enseignement de la documentation sur les droits de l'homme préparée par le Département.

79. A Lisbonne, le Centre d'information a rendu compte d'un séminaire organisé à la fin de novembre sur le thème suivant : "Les droits de l'homme au Moyen-Orient - Dialogue multiculturel". M. Liviu Bota, du Centre pour les droits de l'homme de l'ONU, y a pris la parole au nom du Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme. Le travail accompli par l'Organisation dans le domaine des droits de l'homme y a été expliqué. Plus de 30 personnes venues de sept pays du Moyen-Orient et d'Europe, de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales y ont participé.

80. Le Centre d'information de Manille a organisé, en collaboration avec des groupes et des organisations non gouvernementales qui s'occupent des droits de l'homme, notamment l'Association philippine pour les Nations Unies, des réunions publiques, des colloques et des expositions à l'occasion de la Journée des droits de l'homme. Il a coparrainé, avec l'Association philippine pour les Nations Unies et l'Université de Manille, un important colloque sur "Les droits de l'homme aux Philippines". Plus de 1 000 professeurs et étudiants de l'Université y ont participé. Le directeur du Centre a prononcé un discours au nom du Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme sur "La protection des droits de l'homme et le droit au développement" au Colloque sur le développement et les droits de l'homme organisé à Manille par l'Organisation mondiale contre la torture, en collaboration avec deux organisations non gouvernementales philippines. Lors des manifestations spéciales organisées au cours de la même semaine, le directeur du Centre d'information a prononcé, devant un congrès national des ONG qui s'occupent de développement, un discours sur le rôle des organisations non gouvernementales au sein des Nations Unies. Il a en outre pris la parole sur les droits de l'homme et le droit international lors d'une réunion organisée par le barreau intégré des Philippines (Section Caloocan-Malabon-Navotas). Le Centre a indiqué que les médias s'étaient fait largement l'écho de la Journée des droits de l'homme et notamment que Loren Legarda, qui avait participé à la Table ronde sur les droits de l'homme et l'Organisation des Nations Unies, organisée à New York en 1991 à l'intention des journalistes du monde entier lui avait consacré une émission de télévision spéciale sur la deuxième chaîne.

81. A Moscou, le Centre d'information a mentionné le rôle joué par son personnel à l'occasion du Festival des droits de l'homme, principale manifestation de la Journée des droits de l'homme, avec un concert de bienfaisance donné au Palais des Congrès du Kremlin. Cette manifestation a été organisée et parrainée par des organisations non gouvernementales, notamment "XXIe Siècle" et l'Association soviétique pour les Nations Unies, en coopération avec la télévision et la société de radiodiffusion de l'Union. Enayat Houshmand, du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, était au nombre des invités de marque au festival et aux réunions et manifestations organisés dans le cadre de cette journée. Le Directeur du Centre a pris part à une table ronde télévisée sur les problèmes des droits de l'homme et les activités des Nations Unies sur le terrain.

82. Le Centre d'information d'Ouagadougou a rendu compte de diverses activités qu'il a menées en 1991 dans le domaine des droits de l'homme, notamment de sa participation au Séminaire régional africain relatif aux pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants (29 avril - 3 mai); au colloque international sur le thème de "L'Afrique : les droits de l'homme et la santé" (19-20 octobre) et au colloque international sur le thème "Les instruments internationaux pour la protection et la promotion des droits de l'homme en Afrique" (28-30 octobre). Il a indiqué que les médias avaient largement puisé dans les émissions de radio et de télévision du Département de l'information traitant des droits de l'homme et avaient utilisé sa documentation et d'autres supports des Nations Unies sur la question, comme les films "L'ONU en action". Il a organisé la projection de films, distribué une abondante documentation sur les droits de l'homme et organisé des réunions d'information sur la question.

83. A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le Centre d'information de Prague a mené, entrepris et/ou coparrainé diverses activités et manifestations, dont un séminaire de deux jours sur les droits de l'homme avec l'Académie tchécoslovaque des sciences, une cérémonie qui a eu lieu dans le hall de la Bibliothèque nationale du Klementium de Prague avec une conférence donnée par le Ministre des affaires étrangères sur "Les droits de l'homme et la souveraineté nationale - L'équilibre change-t-il ?", une campagne de diffusion par la poste de textes sur les droits de l'homme, notamment des brochures sur le Colloque de Singapour, des exemplaires de la Charte internationale des droits de l'homme ainsi que la brochure du Département de l'information "Droits de l'homme : questions et réponses". Le message prononcé par le Secrétaire général à l'occasion de la Journée des droits de l'homme a été distribué aux médias en anglais et en tchèque. Le Centre a également organisé à cette occasion une petite exposition d'affiches et de photos. La presse a accordé une large place aux questions relatives aux droits de l'homme.

84. Le Centre d'information de Washington a indiqué que ses activités étaient centrées autour de la visite de Thomas E. McCarthy, du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme. Il y a d'abord eu une conférence de presse de M. McCarthy, organisée par le Centre avec la Voix de l'Amérique, puis un déjeuner de 200 couverts offert par l'Association pour les Nations Unies dont il a été l'invité d'honneur. Enfin il y a eu un point de presse de M. McCarthy à la télévision sur les Nations Unies et les droits de l'homme à Cuba ("Worldnet").

C. Budget prévu pour les activités futures

85. Il a été proposé que durant l'exercice biennal 1992-1993, le Département de l'information consacre un certain nombre d'activités aux droits de l'homme, à savoir :

- a) Commémoration de la Journée des droits de l'homme en 1992 et en 1993;
- b) Diffusion d'une pochette d'information sur les nouvelles questions dans le domaine des droits de l'homme, produite en anglais, en espagnol et en français;

c) Impression et réimpression de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans des langues locales;

d) Impression et réimpression de certains instruments relatifs aux droits de l'homme dans diverses langues officielles;

e) Poursuite de la publication en anglais de Objective: Justice;

f) Impression d'une affiche sur l'Année internationale des populations autochtones et annonces publiques concernant cette Année;

g) Impression d'une affiche dans toutes les langues officielles sur l'Année internationale des populations autochtones;

h) Réunion de journalistes sur les questions de droits de l'homme et les Nations Unies.

86. Un montant de 277 300 dollars était initialement prévu au titre de ces activités. Le montant final toutefois devra être confirmé eu égard aux décisions prises par l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session sur le projet de budget-programme du Département. On s'attend à une réduction de la plupart des crédits disponibles pour les activités du Département, y compris dans le domaine des droits de l'homme.

87. L'Assemblée générale a chargé le Département d'exécuter des activités supplémentaires financées par le budget de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en 1993. Elle a approuvé, à sa dernière session, un montant de 400 000 dollars dans le présent exercice biennal destiné à financer le programme d'information et les besoins de diffusion du Département dans ce domaine.

III. COORDINATION ET COOPERATION AU SEIN DES NATIONS UNIES ET EN DEHORS

88. Au paragraphe 10 de sa résolution 1991/24, la Commission des droits de l'homme a prié le Centre pour les droits de l'homme de coordonner en fonction des besoins, en tenant pleinement compte de la résolution 43/128 de l'Assemblée générale et, en particulier, du rôle primordial confié dans son propre domaine de compétence au Département de l'information, les activités pertinentes de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme au sein du système des Nations Unies et d'assurer la liaison avec les gouvernements, les institutions régionales et nationales et les particuliers intéressés pour ce qui est de l'organisation et de l'exécution de ces activités. Au paragraphe 13 elle a en outre souligné que l'Organisation des Nations Unies se devait d'harmoniser ses activités d'information avec des organisations comme le Comité international de la Croix-Rouge et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, dans leurs domaines respectifs de compétences.

89. En application de cette résolution, le Centre pour les droits de l'homme a convoqué à Genève, le 18 avril 1991, la troisième réunion interorganisations sur les questions relatives aux droits de l'homme. Cette réunion a permis aux participants d'étudier des projets communs et d'échanger des informations

sur un certain nombre d'activités en cours concernant les services consultatifs et la coopération technique ainsi que les activités en matière d'information, de documentation et d'éducation dans le domaine des droits de l'homme menées par chaque organisation. De nouvelles formes de coopération entre le Centre pour les droits de l'homme et plusieurs organisations représentées à cette réunion ont vu le jour. On trouvera ci-après un bref compte rendu de cette réunion.

A. Organismes des Nations Unies

1. Département de l'information

90. Le Département de l'information a participé à la réunion interorganisations du 18 avril 1991. On trouvera plus de détails sur ses activités dans le domaine des droits de l'homme au chapitre II ci-dessus.

2. Centre pour le développement social et les affaires humanitaires

91. Le représentant du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires a rappelé que la coopération entre les deux centres avait été fructueuse, notamment en ce qui concerne les séminaires et les cours de formation. Il a réaffirmé la nécessité de faire connaître avec plus de force les principes qui conduisent au respect des droits de l'homme, base du développement social. Il a fait référence au Huitième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants (La Havane 1989) au cours duquel l'accent a été mis sur l'importance d'élaborer et d'appliquer des normes internationales. Ce représentant a accueilli avec satisfaction la proposition du Centre pour les droits de l'homme de créer en Tchécoslovaquie un centre de documentation et de formation de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, proposition actuellement appliquée en coopération avec le Gouvernement de la République fédérative tchèque et slovaque. Il a proposé de renforcer la coopération entre les deux organismes en instituant un programme d'échange de bourses.

3. Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

92. Grâce à la coopération très fructueuse entre l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et le Centre pour les droits de l'homme, des séminaires et des cours de formation destinés à des magistrats et à des membres du personnel judiciaire ont pu être organisés. Il a été souligné que l'UNICRI a inscrit des questions relatives aux droits de l'homme dans son programme de travail. Il a été proposé que les deux organisations collaborent davantage encore et produisent une pochette sur les droits de l'homme qui serait utilisée sur le terrain et contiendrait une documentation de base sur les normes relatives aux droits de l'homme et des informations et du matériel éducatif sur ces droits.

4. Fonds des Nations Unies pour l'enfance

93. Le Centre pour les droits de l'homme a établi et diffusé, avec la collaboration active du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), une documentation destinée à faire connaître la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant qui est entrée en vigueur le 2 septembre 1990.

Le représentant de l'UNICEF a mis l'accent sur l'importance de l'éducation des enfants, en particulier des enfants d'immigrants. L'attention a été appelée sur le nombre croissant de demandes d'Etats membres visant à modifier la législation relative aux droits de l'enfant.

5. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

94. Le représentant de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a rappelé le mandat spécifique qui incombe à son organisation. Il a mis l'accent sur le fait que la situation mondiale actuelle favorise la coopération dans le domaine des droits de l'homme. Il a insisté, en particulier, sur le lien qui existe entre droits de l'homme, coopération économique et développement. En ce qui concerne la corrélation entre pauvreté, sous-développement et violations des droits de l'homme et entre la dimension sociale du système économique international et les violations des droits de l'homme, la CNUCED souhaiterait pour commencer coopérer plus étroitement avec le Centre pour les droits de l'homme. Respecter les droits de l'homme est une obligation universelle, comme cela a été dit à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Paris en 1990. Ce représentant a envisagé la possibilité d'un coparrainage des projets de la CNUCED intéressant les droits de l'homme.

6. Programme des Nations Unies pour le développement

95. La coopération entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Centre pour les droits de l'homme, qui remonte à un projet commun réalisé en Colombie, s'est intensifiée depuis 1989. Le représentant du PNUD a mis l'accent sur l'importance des questions relatives aux droits de l'homme dans le processus de développement et mentionné en particulier le rapport mondial sur le développement humain du PNUD qui prend expressément en considération les questions relatives aux droits de l'homme et contient un "indicateur de liberté humaine". Le PNUD a proposé de coopérer avec le Centre pour les droits de l'homme, par le biais de ses représentants résidents sur le terrain, à la mise en place d'instituts nationaux et régionaux pour les droits de l'homme. Pour ce faire, le Centre pourrait compter sur les spécialistes dont dispose le PNUD dans ses bureaux régionaux; cette proposition pourrait être réexaminée lors de futures réunions bilatérales.

7. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

96. La coopération entre le Centre pour les droits de l'homme et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) repose sur la communauté de but des deux organisations. Le HCR souhaite renforcer la coopération avec le Centre afin de protéger les personnes dans leur pays d'origine et d'éviter ainsi qu'elles ne deviennent des réfugiés. Il juge notamment important d'élargir la coopération entre les deux organisations en matière d'information et de formation, dans le domaine des droits de l'homme, au niveau national. Cette coopération pourrait également tendre à faire évoluer des notions fondamentales en droit des réfugiés telles que les détentions arbitraires, les persécutions et le déplacement des personnes.

Elle pourrait aussi porter sur les droits de l'homme et les exodes massifs car ces mouvements sont souvent associés aux situations de réfugiés. Le HCR a insisté sur l'importance de participer activement à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de 1993 et proposé que les deux organisations créent un groupe de travail informel chargé d'examiner la possibilité d'une action commune.

8. Organisation internationale du Travail

97. L'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Centre pour les droits de l'homme pourraient collaborer encore plus en produisant ensemble des documents d'information de base. Il a été proposé d'inscrire des questions relatives aux droits de l'homme au programme des cours organisés par l'OIT à Turin (Italie) à l'intention des coordonnateurs du PNUD. Les deux organisations pourraient également coopérer dans des domaines tels que les questions relatives aux travailleurs migrants et aux populations autochtones. Mention a été faite du Groupe de travail mixte de l'OIT et du Centre pour les droits de l'homme chargé d'examiner les moyens d'intensifier la coopération entre les deux organisations.

9. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

98. Le Centre pour les droits de l'homme coopère avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en matière d'éducation, de formation et d'information dans le domaine des droits de l'homme. Les représentants de l'UNESCO ont mis l'accent sur le fait que l'action menée par cette organisation sur le plan international en matière d'éducation devait inclure l'éducation des droits de l'homme. L'activité de l'UNESCO dans ce domaine vise à créer un réseau pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme. L'UNESCO s'emploie, en particulier, à promouvoir les systèmes d'écoles associés comportant l'étude de questions relatives aux droits de l'homme; le "Club de l'UNESCO" participe activement et fournit des plans d'études, des programmes et des publications à l'usage des ONG. La création de chaires UNESCO et de programmes des universités associées est encouragée dans plusieurs universités dans le monde. Tous les deux ans, l'UNESCO décerne un prix pour l'enseignement des droits de l'homme. En 1993, elle organisera une conférence mondiale sur l'enseignement des droits de l'homme à laquelle a été invité à participer le Centre pour les droits de l'homme. L'UNESCO et le Centre envisagent de travailler ensemble à l'élaboration d'une banque de données sur les droits de l'homme et d'un manuel d'enseignement de ces questions destiné à l'enseignement supérieur, qui soit adapté aux différentes réalités culturelles, politiques et institutionnelles.

10. Organisation mondiale de la santé

99. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre pour les droits de l'homme ont coopéré avec succès par le passé. Des experts des deux organisations ont participé à des séminaires. Le représentant de l'OMS a rappelé l'importance de la coopération dans le domaine des droits de l'homme et des soins de santé, particulièrement en ce qui concerne le programme de lutte contre le SIDA. Il a appelé l'attention sur l'éducation donnée aux enfants à l'école, en coopération avec l'UNESCO et l'UNICEF. Il a réaffirmé

que l'OMS était ouverte à toute nouvelle forme de coopération avec le Centre pour les droits de l'homme, et souligné le rôle joué par les médias pour faire connaître les droits de l'homme.

B. Organismes extérieurs aux Nations Unies

100. Tout au long de 1991, le Centre pour les droits de l'homme a poursuivi ses efforts pour accroître la coopération avec d'autres organismes qui s'occupent des droits de l'homme, notamment des organisations internationales et régionales, des instituts universitaires et de recherche, des organisations non gouvernementales et des médias.

1. Comité international de la Croix-Rouge

101. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a également participé à la réunion interorganisations du 18 avril 1991. Son représentant a dit que le CICR s'intéressait beaucoup à un resserrement de la coopération entre les organisations afin d'établir des liens plus étroits entre les principaux éléments du droit humanitaire et du droit relatif aux droits de l'homme. Le CICR a participé activement à la première réunion du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

2. Organisations régionales

a) Secrétariat du Commonwealth

102. Le Secrétariat du Commonwealth a été représenté à la Réunion interorganisations du 18 avril 1991. Sa représentante a rappelé qu'il était important d'établir une documentation appropriée pour l'enseignement et la formation dans le domaine des droits de l'homme. Elle a notamment fait référence au Manuel sur l'établissement des rapports, qui pourrait constituer une base adaptable aux différentes réalités culturelles, administratives et institutionnelles. Elle a insisté sur la nécessité de trouver des moyens plus pratiques de consolider la coopération entre le PNUD, l'OIT et le Centre pour les droits de l'homme et de lancer des activités communes dans le domaine des droits de l'homme. Le Secrétariat du Commonwealth a informé la réunion de la création d'une banque de données du Commonwealth sur les ressources dans le domaine des droits de l'homme, et formulé l'espoir de coopérer avec le Centre pour les droits de l'homme dans ce domaine.

b) Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

103. Cette année, le Centre a été invité à participer pour la première fois à certaines activités intéressant les droits de l'homme organisées dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Il a notamment participé aux travaux de la réunion d'experts sur les minorités nationales qui s'est tenue à Genève, et il a été représenté à la Conférence sur la dimension humaine qui a eu lieu à Moscou.

c) Conseil de l'Europe

104. Le Centre pour les droits de l'homme a été représenté à la quarante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il a pris part aux activités suivantes organisées par le Conseil :

la troisième Conférence sur la démocratie parlementaire (Strasbourg), un séminaire sur la prostitution des femmes (Strasbourg), une réunion de coordination sur la coopération avec les pays d'Europe orientale (Strasbourg), un colloque sur la démocratie et la protection juridique des droits de l'homme (Lisbonne). Il a également été représenté aux journées d'étude sur les droits de l'homme, le développement et la coopération, à Santiago du Chili, parrainées également par le Conseil de l'Europe.

d) Organisation de l'unité africaine

105. Le Centre pour les droits de l'homme collabore aussi avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples de l'Organisation de l'unité africaine à diverses activités de formation et d'information. Il a également été représenté à la dixième session de la Commission à Banjul.

e) Organisation des Etats américains

106. Le Centre pour les droits de l'homme continue de collaborer avec l'Organisation des Etats américains et la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Des membres de cette commission ont participé à divers programmes de formation organisés par le Centre. Le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme a participé à une réunion entre le Secrétariat de l'ONU et l'Organisation des Etats américains à New York, en mai 1991, au cours de laquelle a été évoquée la possibilité de créer trois centres sous-régionaux pour les droits de l'homme spécialisés dans la documentation et la formation, un en Amérique centrale, un en Amérique du Sud et un dans les Caraïbes.

3. Instituts universitaires et de recherche
s'occupant des droits de l'homme

107. Le Centre a pris une part active aux activités organisées par l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. Certains de ses hauts fonctionnaires ont prononcé un discours lors du Séminaire sur la sécurité internationale et ont pris part au Colloque sur les problèmes et les perspectives du droit des réfugiés.

108. Trois fonctionnaires, détachés par le Centre auprès de l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg, ont donné des conférences en anglais, en espagnol et en français, pendant quatre semaines, dans le cadre des cours sur les droits de l'homme que l'Institut organise tous les ans. Des chercheurs de l'ONU ont passé deux semaines à l'Institut pour parfaire leur connaissance des systèmes régionaux de protection des droits de l'homme.

109. Le Centre et l'Institut international de droit humanitaire de San Remo (Italie) ont poursuivi leur collaboration. En coopération avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, le Gouvernement italien et l'Institut international de droit humanitaire de San Remo, le Centre a organisé, dans cette ville, du 11 au 15 mars 1991, un stage de formation sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et à l'administration de la justice destiné aux fonctionnaires des pays francophones d'Afrique. Un représentant du Centre a participé au huitième Séminaire sur le droit international humanitaire contemporain et

l'actualité en matière des droits de l'homme en Europe organisé par l'Institut à Bucarest. Ce séminaire a porté principalement sur l'application du droit humanitaire à l'échelle nationale et sur la protection des réfugiés et des personnes déplacées. Le Centre a également participé à la session annuelle du Conseil d'administration de l'Institut à San Remo.

110. Le Centre a collaboré activement avec l'Institut supérieur international des sciences criminelles de Syracuse (Italie). Des représentants du Centre ont participé au cinquième séminaire sur les droits de l'homme et à la Réunion sur "la protection des droits de l'homme dans la justice pénale en Europe centrale et orientale".

111. Le Centre a continué de collaborer avec les instituts nordiques des droits de l'homme. Il a participé au séminaire qu'ils ont organisé à Laugarvatn (Islande) sur les droits de l'homme, le droit des réfugiés et les petites nations. Un fonctionnaire a donné des conférences dans le cadre du stage sur la protection internationale des droits de l'homme organisé par l'Université Abo Akademi de Turku (Finlande), et une communication écrite a été envoyée à la réunion du groupe d'études sur l'établissement d'une base de données du Système de documentation et d'information sur les droits de l'homme (HURIDOCs) convoquée à Oslo par l'Institut norvégien des droits de l'homme. L'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme a organisé à Windhoek (Namibie), en coopération avec le Ministère de la justice de Namibie et l'Agence suédoise pour le développement international, un atelier sur les droits de l'homme auquel a également participé le Centre.

112. La coopération avec l'Institut arabe des droits de l'homme de Tunis s'est poursuivie tout au long de 1991. Le Centre, qui est membre de son Conseil d'administration, a participé à sa session annuelle en mars. Le Centre a aussi participé à diverses activités de formation organisées par l'Institut telles que le séminaire arabo-africain sur la justice pénale et la réforme pénitentiaire qui a eu lieu à Tunis. Il lui fournit régulièrement de la documentation sur les activités des organismes des Nations Unies qui s'occupent des droits de l'homme.

113. Pour la deuxième année, le Centre a été représenté à la session d'été sur les droits de l'homme organisée par l'Institut universitaire européen de Fiesole (Italie). Cette session a été consacrée principalement au droit de la Communauté européenne et à la protection des droits de l'homme en Europe.

114. Le Centre a détaché auprès de l'Académie de droit international et de l'Institut néerlandais des droits de l'homme un fonctionnaire chargé de faire des conférences dans le cadre du stage sur le droit international des droits de l'homme qui a eu lieu à La Haye.

115. Le Centre a participé à diverses activités organisées par d'autres instituts universitaires et de recherche. Des conférences ont été données par des fonctionnaires du Centre dans le cadre de cours consacrés à des questions de droits de l'homme; des exposés ont été faits au Palais des Nations ou au Siège de l'ONU à New York devant des groupes d'étudiants venus de diverses universités dans le monde.

4. Organisations non gouvernementales

116. Durant toute l'année, des organisations non gouvernementales ont coopéré activement avec les organismes des Nations Unies qui s'occupent des droits de l'homme en leur fournissant des informations et en les faisant bénéficier de leur expérience. Elles ont aussi contribué efficacement au déroulement de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme, notamment en matière d'information, d'éducation et de diffusion des documents et publications de l'ONU.

117. A l'occasion de la quarante-septième session de la Commission des droits de l'homme, le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme et des hauts fonctionnaires du Centre ont tenu une réunion d'information à l'intention de représentants d'organisations non gouvernementales. Des réunions spéciales avec les présidents de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités ont également été organisées.

118. Une réunion d'information sur les questions de droits de l'homme et la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a été organisée à New York par le Comité des droits de l'homme des ONG. Y ont participé une cinquantaine de représentants d'ONG et un fonctionnaire du Centre.

119. Le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme a pris la parole, en octobre, à Genève, devant la dix-huitième assemblée générale de la Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Son thème principal a été les possibilités et les responsabilités des ONG dans une Organisation des Nations Unies en évolution.

120. Des hauts fonctionnaires du Centre pour les droits de l'homme ont tenu au Siège de New York et à Genève, à l'intention des ONG, des réunions d'information spéciales sur la Conférence mondiale sur les droits de l'homme.

5. Réunions d'information et interviews à la radio et à la télévision

121. Le Centre organise de nombreuses réunions d'information sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et sur des questions spécifiques de droits de l'homme à l'intention des étudiants, des diplomates, des journalistes, des fonctionnaires, des professeurs et des organisations non gouvernementales. Il fournit également des conférenciers pour les réunions d'information organisées par le Département de l'information. Dans le cadre notamment de visites officielles, de stages, d'ateliers et autres réunions, il organise des interviews radiotélédiffusées sur des questions de droits de l'homme ainsi que des conférences de presse. En octobre 1991, le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme a participé à la Table ronde sur les droits de l'homme et l'Organisation des Nations Unies organisée par le Département de l'information à New York à l'intention des journalistes du monde entier et a donné tout au long de l'année à la télévision, à la radio, à des revues et à des journaux de nombreux interviews sur des sujets ayant trait aux droits de l'homme.

IV. COMMEMORATIONS DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

A. Commémorations officielles

122. Des commémorations officielles ont été organisées par le Département de l'information et le Centre pour les droits de l'homme au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York et à l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi que dans des centres et des services d'information de l'ONU à travers le monde. Outre les activités énumérées à la section II ci-dessus, les manifestations suivantes ont également eu lieu :

a) A l'occasion de la Journée des Nations Unies, le 24 octobre, une cérémonie à l'Office des Nations Unies à Genève, au cours de laquelle le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme a prononcé un discours. Un concert a en outre été organisé pour célébrer le quarantième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies.

b) Le 29 novembre 1991, une réunion spéciale a commémoré la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien à l'Office des Nations Unies à Genève. Des activités ont eu lieu simultanément à New York. Le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme a inauguré la cérémonie. Y ont participé des représentants du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de la conférence islamique, du Mouvement des pays non alignés, de l'Organisation de l'unité africaine et du Comité international de coordination des ONG sur la question de Palestine.

B. Expositions et autres activités

123. Diverses expositions ont été parrainées en 1991 par le Centre pour les droits de l'homme à l'occasion de manifestations intéressant les droits de l'homme, telles que des réunions de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, la Journée des Nations Unies, la Journée des droits de l'homme et la Journée mondiale du SIDA (2 décembre).

124. Le 6 août 1991, un concert intitulé "Droits de l'homme libre" a été organisé à Genève par une organisation d'intérêt général à but non lucratif Rehab Hope Fund, Inc., et coparrainé par le Centre, à l'occasion de la présentation du rapport de M. L. Despouy, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'invalidité, à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

V. CENTRES DE COORDINATION NATIONAUX

125. Au paragraphe 12 de sa résolution 43/128, l'Assemblée générale a prié instamment tous les Etats Membres qui ne l'avaient pas encore fait de désigner des centres nationaux de coordination auxquels des exemplaires des publications pertinentes relatives aux droits de l'homme pouvaient être fournis, et qui pourraient également assurer la liaison avec l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'organisation et de l'exécution de la Campagne mondiale. La liste des centres de coordination désignés par les gouvernements au 31 décembre 1991 figure à l'annexe III du présent rapport.

VI. BUDGET

126. En 1991, le budget pour la publication d'informations et de documents s'élevait à 118 000 dollars des Etats-Unis. Il a permis de financer des fiches d'information sur les droits de l'homme, la circulaire d'information sur les droits de l'homme, des publications spéciales, le Bulletin des droits de l'homme, des études sur les droits de l'homme, l'Annuaire des droits de l'homme, les comptes rendus officiels du Comité des droits de l'homme, une publication sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et sur une Sélection de décisions du Comité des droits de l'homme.

127. Un budget d'un montant de 163 800 dollars des Etats-Unis a été approuvé pour 1992. Comme indiqué dans le programme des publications du Centre, il servira notamment à financer : a) des fiches d'information (4); b) des publications spéciales (5); c) le Bulletin des droits de l'homme (3); d) la circulaire d'information sur les droits de l'homme (4); e) le Recueil d'instruments internationaux; f) l'état des instruments internationaux; g) des études sur les droits de l'homme (4); h) la publication sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme; i) l'Annuaire des droits de l'homme; j) les documents officiels du Comité des droits de l'homme.

VII. EVALUATION DE LA CAMPAGNE MONDIALE D'INFORMATION SUR LES DROITS DE L'HOMME

128. La Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme a pour objet de diffuser des informations sur les droits de l'homme afin de mieux faire comprendre ces droits et les libertés fondamentales. Les activités menées par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de cette campagne, ont contribué à susciter l'intrêt du public et à le sensibiliser aux questions intéressant les droits de l'homme. L'écho qu'elles ont rencontré se mesure à la participation accrue de la communauté internationale aux programmes de l'ONU relatifs aux droits de l'homme et à l'intérêt plus grand que, partout dans le monde, le public porte aux questions relatives aux droits de l'homme.

129. C'est en 1991 que le Centre pour les droits de l'homme a reçu le plus grand nombre de demandes d'assistance technique et de coopération émanant de gouvernements du monde entier. Dix-huit stages, ateliers et séminaires ont été organisés à la demande de gouvernements. En outre, une assistance technique a été fournie à des organisations et institutions régionales et à 12 gouvernements dans des domaines tels que la documentation et l'information, la formation et l'assistance en matière législative en vue de renforcer les institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme.

130. Le nombre de ratifications des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme est également en augmentation. A ce jour, 105 Etats parties ont à présent ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée en 1989, 130 la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 99 le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et 103 le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

131. De plus en plus de personnes ont recours aux mécanismes et aux procédures de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Le nombre de communications présentées au titre du Protocole facultatif est passé de 37 en 1990 à 51 en 1991. Le nombre d'actions engagées au titre des procédures spéciales est également en augmentation. Ainsi, le travail du Rapporteur spécial sur les exécutions sommaires a presque doublé en 1991 : il a adressé 125 appels urgents à 44 pays (contre 64 à 25 pays en 1990). Le nombre de demandes de renseignements sur les mécanismes internationaux auxquels peuvent recourir les particuliers pour protéger leurs droits est en augmentation.

132. Le nombre de demandes de documents relatifs aux droits de l'homme ne cesse de croître. Le Centre a une liste de plus de 5 000 adresses pour l'envoi de publications et de quelque 2 000 autres pour l'envoi de documents. Y figurent entre autres des organismes universitaires et de recherche, des organisations non gouvernementales, des institutions nationales s'occupant des droits de l'homme, des médias, des particuliers concernés, des organisations et des institutions régionales, des centres d'information des Nations Unies et des bureaux extérieurs des Nations Unies. Le Centre s'efforce d'assurer une bonne répartition géographique dans la diffusion des documents.

133. Le Centre reçoit en outre quotidiennement des demandes d'information sur des questions de droits de l'homme ainsi que sur les activités et les programmes de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Ces demandes émanent d'organisations non gouvernementales, d'instituts universitaires et de recherche, d'écoles, de centres nationaux et régionaux pour les droits de l'homme, de particuliers. La Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, les deux derniers instruments adoptés dans le cadre des Nations Unies, font l'objet depuis quelque temps d'un intérêt particulier. En 1991, le Centre a répondu à plus de 2 000 demandes de documents émanant souvent de non-spécialistes, ce qui témoigne de l'intérêt croissant que l'opinion publique internationale porte aux questions relatives aux droits de l'homme.

134. Le Centre constate une augmentation du nombre de demandes de réunions d'information sur ses activités et sur les questions touchant aux droits de l'homme. Ces demandes émanent principalement d'universités, d'écoles secondaires, de professeurs, de journalistes, d'organisations non gouvernementales, de diplomates et de fonctionnaires. Les réunions d'information organisées par le Département de l'information, par l'UNITAR et par l'OIT comprennent d'ordinaire une réunion sur les droits de l'homme au cours de laquelle des représentants du Centre sont invités à illustrer des aspects généraux et spécifiques des activités du Centre.

135. Le nombre d'invitations adressées au Centre par des organisations non gouvernementales, des instituts universitaires et des instituts nationaux et internationaux, pour participer à des réunions, des conférences, des stages et d'autres manifestations intéressant les droits de l'homme, ou pour les coparrainer, a augmenté dans des proportions plus grandes que par le passé.

136. La radio, la télévision, les journaux et les autres moyens de communication écrits traitent de plus en plus souvent de sujets se rapportant aux droits de l'homme et aux activités de l'ONU dans ce domaine. L'intérêt croissant que les médias portent à ces questions est confirmé, par exemple, par les activités organisées dans un grand nombre d'Etats membres pour célébrer la Journée des droits de l'homme en collaboration avec des stations de radio et des chaînes de télévision nationales.

Annexe I

LISTE D'ACTIVITES D'AUTRES ORGANES QUE LE CENTRE A COPARRAINEES,
A L'ORGANISATION DESQUELLES IL A COOPERE
OU AUXQUELLES IL A PARTICIPE

- Conseil de l'Europe : 42ème session ordinaire de l'Assemblée parlementaire de Strasbourg;
- Union des sociétés soviétiques pour l'amitié et les relations culturelles avec des pays étrangers : réunion d'information "Les Nations Unies vers l'an 2000", Moscou;
- Comité des ONG sur les droits de l'homme et le développement durable : séminaire sur le droit au développement, New York;
- Ecole de droit de l'Université St. Mary : conférence sur "Les Nations Unies, le droit et la recherche juridique", San Antonio, Texas (Etats-Unis);
- Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) : cours de formation sur les droits de l'homme, Rome;
- Association gréco-américaine Kefelos : conférences sur les droits de l'homme et la crise du Golfe, New York;
- Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales/Conseil de l'Europe : Rencontre Amérique latine-Caraïbes-Europe sur la démocratie, les droits de l'homme, le développement et la coopération, Santiago;
- Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) : séminaire sur les Nations Unies et les droits de l'homme, New York;
- Université de l'Essex : séminaire pour des responsables de 18 petits Etats du Commonwealth, Colchester (Royaume-Uni);
- Organisation internationale du Travail : 8ème séminaire sur les relations entre les normes internationales du travail et la coopération technique, Genève;
- Centre d'information des organisations catholiques internationales : conférences sur les travailleurs migrants, New York;
- Centre africain pour la démocratie et les études sur les droits de l'homme : 2ème Réunion du Conseil d'administration, Banjul;
- Queen's University de Belfast : atelier sur les états d'urgence, Belfast;
- Réunion de formation de l'UNITAR sur les activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, Genève;
- University de Rutgers : conférence sur la rhétorique et les droits d'identité, New York;

- Conseil national des femmes catholiques : conférence biennale, New York;
- Centre mondial pour la paix, la liberté et les droits de l'homme : réunion du Conseil scientifique, Verdun (France);
- Comité international pour l'information et la documentation en sciences sociales : table ronde sur les ressources d'information des organisations internationales sur les sciences sociales, Genève;
- Académie internationale Liberté et développement : conférence sur les médias et les droits de l'homme, Sintra;
- Friedrich Neumann Stiftung : conférence sur la démocratisation internationale et les nouvelles approches du développement, New York;
- Fordham University : Paix et justice au Moyen-Orient : colloque sur les droits de l'homme, New York;
- Women's Leadership Institute de l'Université de Rutgers : conférence internationale sur "Les femmes, la violence et les droits de l'homme", New Jersey (Etats-Unis);
- Programme des Nations Unies pour le développement : septième session du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, New York;
- Ligue des droits de l'homme de Haute-Savoie : soirée-débat, Thonon-les-Bains (France);
- Université de Laponie - Institut de droit nordique : séminaire international sur les droits linguistiques des minorités, Rovaniemi (Finlande);
- Centre européen de conférences Tufts : colloque diplomatique international sur une codification des délits et une Cour pénale internationale, Talloire (France);
- Centre mondial pour la paix, la liberté et les droits de l'homme : concours international d'architecture, Verdun (France);
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture : consultation informelle sur "La police et les droits de l'homme", Paris;
- Institut international de hautes études en sciences pénales : 5ème séminaire sur les droits de l'homme, Syracuse;
- Ligue des droits de l'homme de Haute-Savoie : Journée de réflexion sur la Roumanie, Gaillard (France);
- Université de Vienne : conférence de l'Organisation des jeunes présidents, Vienne;

- Refugee Policy Group : conférence sur la protection des droits de l'homme des personnes déplacées, Washington;
- Ecole nationale de la magistrature : séminaire sur la justice et la démocratie, Paris;
- UNITAR : réunion des instituts des Nations Unies pour la formation, la recherche et la planification, Genève;
- Académie des sciences de l'URSS : conférence sur les droits des minorités, Léninegrad;
- Instituts nordiques des droits de l'homme : séminaire sur les droits de l'homme dans les pays nordiques, le droit des réfugiés et les petites nations, Laugarvatn (Islande);
- Banque mondiale : atelier sur la politique sociale pour l'atténuation de la pauvreté en Afrique, Paris;
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe : réunion d'experts sur les minorités nationales, Genève;
- Institut Risbergska : conférences sur les droits de l'homme, Orebro (Suède);
- UNITAR : programme de droit international, La Haye;
- Institut pour les droits de l'homme, l'environnement et le développement : première conférence internationale sur l'élaboration de la législation sur les droits de l'homme et la transition vers la démocratie, Katmandou;
- Amnesty International : assemblée générale annuelle, Genève;
- UNICRI : groupe de travail sur le séminaire "La cocaïne aujourd'hui : ses effets sur l'individu et la société", Rome;
- Institut international de droit humanitaire : 8ème séminaire sur le droit humanitaire international contemporain et sur les questions actuelles de droits de l'homme en Europe, Bucarest;
- Université Jaguellone/Collège pour la nouvelle Europe : séminaire sur "Une nouvelle ère pour la démocratie", Cracovie;
- Mouvement international des jeunes et des étudiants pour les Nations Unies : université d'été internationale sur les droits de l'homme et le développement, Genève;
- Alliance mondiale des églises réformées : consultation sur l'"Accompagnement des réfugiés et des personnes déplacées", Fribourg (Suisse);
- Conseil de l'Europe : 3ème Conférence sur la démocratie parlementaire, Strasbourg;

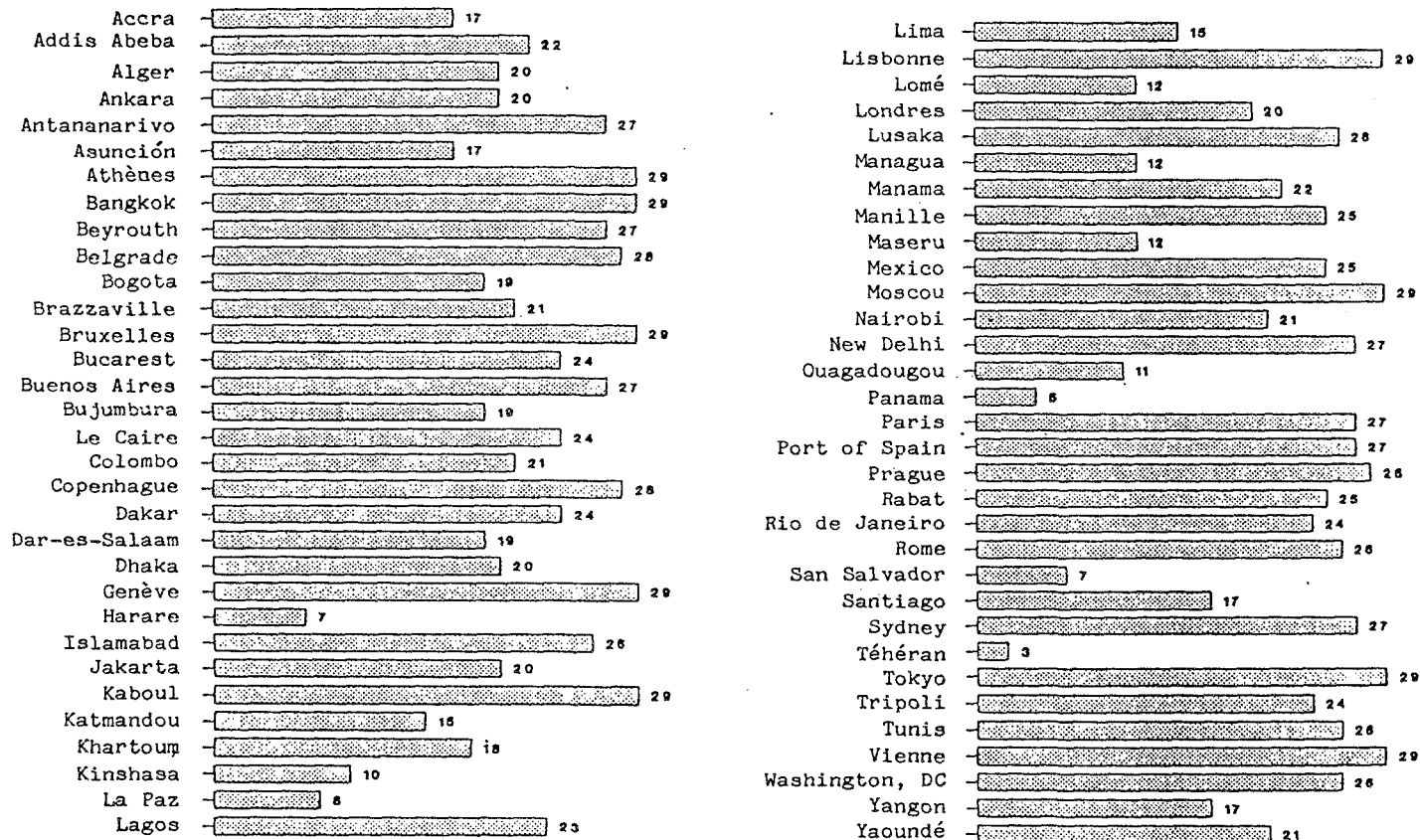
- Académie de droit international/Institut néerlandais des droits de l'homme : cours de formation sur le droit international des droits de l'homme, La Haye;
- Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social : session de remue-méninges sur la "démocratisation actuelle en Afrique et son impact potentiel sur les flux de réfugiés de pays africains", Genève;
- Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement : Groupe de travail sur l'information et la documentation, Paris;
- Conseil de l'Europe : séminaire sur la prostitution des femmes, Strasbourg;
- Conseil de l'Europe : colloque sur la démocratie et la protection juridique des droits de l'homme, Lisbonne;
- UNESCO : réunion d'experts sur l'intégration de l'éducation internationale à l'enseignement supérieur, Tunis;
- Institut du droit de la paix et du développement : séminaire sur "L'Afrique dans le monde : la négociation", Nice (France);
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) : 42ème session du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Genève;
- Commission africaine des droits de l'homme et des peuples : 10ème session, Banjul (Gambie);
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe : conférence sur la dimension humaine, Moscou;
- ATD Quart Monde : commémoration en l'honneur des victimes de la misère, Paris;
- Institut du Bill of Rights : conférence judiciaire fédérale en l'honneur du bicentenaire du Bill of Rights, Williamsburg (Etats-Unis);
- HCR : séminaire sur le droit des réfugiés, Sofia;
- Ministère de l'intérieur du Royaume-Uni : réunion internationale d'experts sur l'application des normes et principes directeurs de l'Organisation des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, Vienne;
- Union mondiale des professions libérales : assemblée générale, Genève;
- Université d'Alicante : cours sur "Le droit international des droits de l'homme", Alicante (Espagne);
- Mairie d'Osaka : colloque international sur les droits de l'homme, Osaka (Japon);

- Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social : 18ème assemblée générale, Genève;
- Grande assemblée nationale turque : colloque sur les droits de l'homme, Antalya (Turquie);
- Université Jinane de Tripoli : inauguration du Centre pour les droits de l'homme de Tripoli;
- Fédération abolitionniste internationale : conférence régionale africaine sur "Culture, sexe et argent : effets sur les femmes et les enfants", Abidjan (Côte d'Ivoire);
- Mouvement international contre le racisme : colloque international sur les nouvelles formes de racisme, Genève;
- Institut für Staats- und Verwaltungsrecht: colloque sur les minorités en Europe orientale et centrale, Vienne;
- Office des Nations Unies à Vienne : réunion du Groupe d'experts sur la violence contre les femmes, Vienne;
- Programme des Nations Unies pour le développement : réunion du Groupe d'experts "Liberté et développement", New York;
- Institut international de recherche sur la paix de Stockholm : conférence intitulée "La sécurité commune et la légalité : qu'avons-nous appris ?", Stockholm;
- Conseil de l'Europe : réunion de coordination sur la coopération avec les pays d'Europe orientale, Strasbourg;
- Office des Nations Unies à Vienne : réunion sur la création d'un programme efficace des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, Versailles (France);
- Institut international de hautes études en science pénale : réunion sur la protection des droits de l'homme dans l'administration de la justice pénale en Europe centrale et orientale, Syracuse (Italie);
- Organisation internationale des migrations : soixante-troisième session du Conseil de l'OMI, Genève;
- Académie internationale "Liberté et développement" : conférence sur les droits de l'homme au Moyen-Orient, Sintra;
- Organisation mondiale contre la torture/Free Legal Action Group/Task Force Detainees of the Philippines : colloque sur les droits de l'homme et le développement, Manille;
- Association des Nations Unies pour le XXIe siècle/Parlement russe/Centre d'information des Nations Unies à Moscou : commémoration de la Journée des droits de l'homme, Moscou;

- Société américaine de droit international : réunion d'experts du droit international et des droits de l'homme, Wisconsin (Etats-Unis);
- Ministère français de la justice : cours de formation sur les droits de l'homme, Vaucresson (France);
- Office des Nations Unies à Vienne : 9ème réunion interorganisations de la Décennie des Nations Unies pour les handicapés, Vienne;
- UNESCO : réunion des directeurs d'instituts des droits de l'homme, Paris;
- Centre d'information sur les droits de l'homme en Palestine : conférence de la Journée des droits de l'homme, Jérusalem;
- Association pour les Nations Unies des Etats-Unis : commémoration de la Journée des droits de l'homme, Washington;
- Institut de spécialisation en institutions et techniques de protection des droits de l'homme : cérémonie universitaire de remise de diplômes, Padoue (Italie),

Annexe II

Collections de référence de base sur les droits de l'homme
des centres d'information des Nations Unies*
(sur la base de la liste suggérée de 29 titres de publications et
rapports établie par la Commission des droits de l'homme et/ou
des organes intergouvernementaux)



■ Nombre de titres dans chaque centre

Département de
l'information/
Groupe de l'évaluation
des programmes et de
la recherche en
matière d'information

* N.B.: Données provenant de 64 centres et services d'information des Nations Unies.
Pas de données disponibles de Bagdad, Madrid et Monrovia.

Annexe III

LISTE DES CENTRES DE COORDINATION

<u>Pays</u>	<u>Centre de coordination désigné</u>
Bahamas	Ministère de l'éducation B.P. N-3913 Nassau
Chypre	Ministère des affaires étrangères (Division politique) Nicosie
Danemark	Centre danois des droits de l'homme Kejsergade 2 B.P. 38 DK-1002 Copenhague K Ministère des affaires étrangères Copenhague
Espagne	Ministère des affaires extérieures Bureau des droits de l'homme Madrid
Finlande	Association finlandaise pour les Nations Unies Unioninkatu 45 B SF 00 170 Helsinki Institut des droits de l'homme Abo Akademi Gezelivksenkatu 2 SF 20500 Turku
Israël	Association israélienne pour les Nations Unies, Membre de la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies à Genève B.P. 331 Jérusalem

Pays

Centre de coordination désigné

Jamaïque

Ministère de l'éducation
2 National Heroes Circle
Kingston 4

Conseil de l'enseignement pédagogique
Université des Antilles
Mona
Kingston 7

Service jamaïquain de l'information
58A Half-Way Tree Road
Kingston 10
(A l'attention du Directeur exécutif)

Mouvement jamaïquain pour
l'alphabétisation
47B South Camp Road
Kingston 4

Jamaica Broadcasting Corporation
5 South Odeon Avenue
Kingston 10

Radio Jamaica Limited
32 Lyndhurst Road
Kingston 5

The Gleaner Company Limited
7 North Street
Kingston

The Jamaica Record
7 West Street
Kingston

Secrétaire de l'Université des Antilles
Mona
Kingston 7

Conseil des Eglises de la Jamaïque
14 South Avenue
Kingston 10

Service de la Bibliothèque
de la Jamaïque
2 Tom Redcam Drive
Kingston 5
(A l'attention du Directeur)

<u>Pays</u>	<u>Centre de coordination désigné</u>
Jamaïque (<u>suite</u>)	Conseil jamaïquain pour les droits de l'homme 131 Tower Street Kingston (A l'attention de Mlle Flo O'Connor)
	Ecole de police de la Jamaïque Twickenham Park Spanish Town St. Catherine
Japon	Ministère des affaires étrangères Division des droits de l'homme et des réfugiés Tokyo
Malawi	Ministère des affaires extérieures B.P. 30315 Lilongwe 3
	Faculté de droit Chancellor College B.P. 280 Zomba
	Ministère de la justice P/Bag 333 Lilongwe 3
Malte	Secrétaire Ministère des affaires étrangères La Valette - Malte
Népal	Ministère des affaires étrangères Katmandou
Nouvelle-Zélande	Secrétaire aux affaires étrangères Ministère des affaires étrangères Private Bag Wellington
	Commissaire aux droits de l'homme Commission néo-zélandaise des droits de l'homme B.P. 5045, Lambton Quay Wellington

<u>Pays</u>	<u>Centre de coordination désigné</u>
Norvège	Institutt for menneskerettigheter (Institut des droits de l'homme) St. Olavsgt 29 N 0166 Oslo 1 (Phonotelex : 72 400 FOTOTEX N Humanright, Oslo Tél. No : 02/11 10 52) Ministère des affaires étrangères N Oslo
Ouganda	Ministère des affaires étrangères B.P. 7048 Kampala
Philippines	Commission des droits de l'homme IBP Building, Julia Vargas Ave. Pasig Metro Manille Avocat général Forces armées des Philippines Camp Aguinaldo Quezon City Avocat général PC-INP, Camp Crame Quezon City Commission de la police nationale Fort Bonifacio Makati Ministère de l'enseignement Intramuros Manille Ministère de la justice Padre Faura Manille Association du Barreau des Philippines IBP Building Pasig Metro Manille Cardinal Jaime Sin Archevêque de Manille Mandaluyong Metro Manille

<u>Pays</u>	<u>Centre de coordination désigné</u>
Pologne	Institut de recherche juridique Ministère de la justice PL 00-950 Varsovie Al. Ujazdowskie 11
République centrafricaine	Ministère des affaires étrangères Direction des affaires juridiques et du contentieux Bangui
République fédérative tchèque et slovaque	Ministère fédéral des affaires étrangères Département du droit international Loretánské náměstí 5 110 00 Praha 1 Institut de l'Etat et du droit de l'Académie des sciences tchécoslovaques Národní třída 18 116 91 Praha 1 - Nové Mesto Institut du droit international et des relations internationales Faculté de droit Université de Charles Náměstí Curieových 7 116 40 Praha 1 - Staré Mesto Comité du public tchécoslovaque pour les droits de l'homme et la coopération humanitaire Opletalova 13 110 00 Praha 1
République-Unie de Tanzanie	Secrétaire principal Ministère des affaires étrangères B.P. 9000 Dar es-Salaam Doyen de la Faculté de droit Université de Dar es-Salaam B.P. 35091 Dar es-Salaam Directeur du Centre des relations extérieures B.P. 9000 Dar es-Salaam

<u>Pays</u>	<u>Centre de coordination désigné</u>
République-Unie de Tanzanie (<u>suite</u>)	Secrétaire principal Ministère du développement communautaire de la jeunesse et des sports B.P. 1422 Dar es-Salaam
	Secrétaire principal Ministère de l'intérieur B.P. 9223 Dar es-Salaam
	Rédacteur en chef Daily and Sunday News B.P. 9033 Dar es-Salaam
	Rédacteur en chef Uhuru Newspapers B.P. 9221 Dar es-Salaam
	Secrétaire du Secrétariat CCM-NEC des affaires sociales B.P. 50 Dodoma
	Directeur de Radio Tanzanie B.P. 9191 Dar es-Salaam
Sao Tomé-et-Principe	Cabinet juridique et du Traité Ministère des affaires étrangères Sao Tomé
Sri Lanka	Fondation Sri Lanka Centre pour les droits de l'homme 27, Independence Avenue Colombo 7
	Institut Fondation Sri Lanka No 100 Independence Square Colombo 7
Suède	Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire B.P. 207 S-221 00 Lund
	Association suédoise pour les Nations Unies B.P. 15115 S-104 65 Stockholm

Pays

Centre de coordination désigné

Thaïlande

Bibliothèque
Commission économique et sociale des
Nations Unies pour l'Asie et le
Pacifique
The United Nations Building
Rajadamnern Avenue
Bangkok 10200

Tunisie

Premier Conseiller auprès du Président
de la République pour les droits de l'homme
Résidence El Hama
Cartage Présidence

Uruguay

Ministère des relations extérieures
Direction générale des
affaires politiques
Section des droits de l'homme
Montevideo
